

# Grandes Cultures

LE MAGAZINE DES PRODUCTEURS AU SERVICE DES PRODUCTEURS

## Régie

Une rencontre avec des producteurs nous permet d'établir la recette du succès pour obtenir du blé pour la consommation humaine.

## Phytoprotection

D'une part, nous abordons la controverse concernant la surutilisation du glyphosate. De l'autre, nous évaluons l'impact de la fin du brevet sur le soya Roundup.



[www.fpccq.qc.ca](http://www.fpccq.qc.ca)

SUPPLÉMENT DE LA TERRE DE CHEZ NOUS



# AGCO SISU POWER

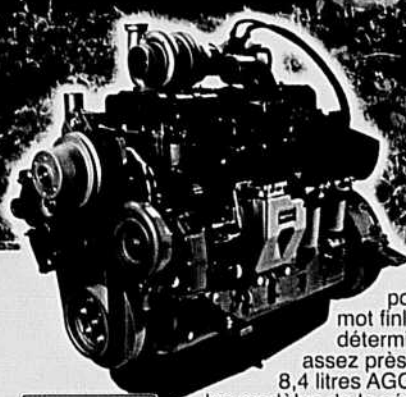
MOTEURS DIESEL AGCO SISU POWER

La puissance derrière Massey Ferguson

## PLUS GRANDES ÉCONOMIES DE CARBURANT

PUISSANCE  
ACCROÏE

ÉMISSIONS  
RÉDUITES



Bien qu'il n'existe pas de mot pour exprimer en français l'idée du mot finlandais «Sisu», en gros il signifie, déterminé, courageux, vaillant. C'est assez près de ce qu'est le nouveau moteur 8,4 litres AGCO SISU POWER, de série sur tous les modèles de la série MF 8600.

Munis du système de gestion électronique du moteur 3 (EEME), les moteurs AGCO SISU POWER gardent un couple maximum entre 1185 et 1150 trs/min et livrent une puissance constante jusqu'à 1570 trs/min pour s'acquitter des plus durs travaux que vous pouvez trouver. Tout aussi important, de concert avec la très efficace transmission Dyna-VT, ils assurent un pic de performance sur une grande plage d'applications.

Gestion électronique du moteur (complète). Le système EEM travaille de concert avec le système d'injection pour répondre nerveusement et avec précision à l'accélérateur. Il communique aussi constamment avec la transmission. Il règle continuellement la quantité de carburant et les intervalles d'injection selon la vitesse du moteur et sa charge. Il en résulte moins d'émissions, plus de puissance, et une économie de carburant exceptionnelle.

### Ce n'est pas tout

Voici la technologie e3 pour de l'air propre.

De pair avec le système EEM, notre nouvelle version de la technologie e3 pour de l'air propre signifie que le moteur diesel AGCO SISU POWER fonctionne plus proprement, reste plus froid et dure plus longtemps.

### Vos experts Massey Ferguson du Québec

AMOS  
Agritibi R. H. Inc.

AMQUI  
Machinerie  
J.N.G. Thériault Inc.

COATICOOK  
Service agricole de l'Estrle

LOUISEVILLE  
Machineries Nordtrac Ltée

MIRABEL  
Équipements Yvon Rivard Inc.

MONT-JOLI  
Garage Paul-Émile Anctil Ltée

MONT-LAURIER  
F. Constantineau Inc.

NAPIERVILLE  
Hewitt Équipement Ltée

NORMANDIN  
Services agricoles Normandin inc.

PARISVILLE  
Groupe Symac,  
machinerie agricole

POULARIES  
Machineries horticoles d'Abitibi inc.

ROUGEMONT  
Hewitt Équipement Ltée

ŠABREVOIS  
Équipements Guillet Inc.

SAINT-ANDRÉ  
Garage André Parisien inc.

ST-ANDRÉ-DE-KAMOURASKA  
Garage N. Thiboutot Inc.

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES  
(Québec)  
Hewitt Équipement Ltée

SAINT-BARTHÉLÉMY  
Machineries Nordtrac Ltée

SAINT-BRUNO / (Lac St-Jean)  
G. M. D. Inc.

ŠAINT-CLET  
Équipement Séguin & Frères Inc.

SAINT-CYPRIEN  
Alcide Ouellet & Fils Inc.

SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU  
Groupe Symac, machinerie agricole

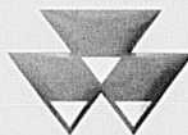
SAINT-GEORGES DE BEAUCE  
Services Bivac Inc.

SAINT-HYACINTHE  
Groupe Symac, machinerie agricole

SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN  
Machineries Nordtrac Ltée

SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE  
Services Bivac Inc.

WARWICK  
Champoux machineries Inc.



MASSEY FERGUSON®

www.masseyferguson.com

Supplément de *La Terre de chez nous*

## ÉDITEUR

La Terre de chez nous  
Union des producteurs agricoles  
555, boul. Roland-Therrien, bureau 100  
Longueuil (Québec) J4H 3Y9  
Tél. : 450 679-8483  
Courriel : cultures@laterre.ca  
Site Web : www.laterre.ca

## DIRECTEUR

Loïc Hamon

## RÉDACTEUR EN CHEF AUX MAGAZINES

Michel Beaunoyer

## CORRECTRICES-RÉVISEURES

Dorys Longpré  
Marielle Bouthyette

## JOURNALISTES

Martine Giguère  
Thierry Larivière  
Martin Ménard

## COLLABORATEURS

Yves Clavel  
Magali Hunot  
Geneviève Labrie  
Maxime Luciené  
Salah Zoghلامي

## MAQUETTE

Groupe Charest

## DIRECTEUR DE L'INFOGRAPHIE

Martin Potel

## RESPONSABLE DE PRODUCTION

Carole Lalancette

## INFOGRAPHIE

Jocelyne Carrier  
Pierre Loubert

## PUBLICITÉ

Courriel : pub@laterre.ca

## DIRECTEUR DES VENTES

André Savard, poste 7221

## REPRESENTANTS AU QUÉBEC

Christian Guinard, poste 7271  
Sylvain Joubert, poste 7272  
Marie-Claude Primeau, poste 7538

## VENTES NATIONALES

Daniel Lamoureux  
Tél. : 1 877 237-9826  
Courriel : ads@laterre.ca

## COORDONNATEUR MARKETING ET DISTRIBUTION

Pierre Leroux, poste 7290

## TIRAGE ET ABONNEMENTS

Postes 7413, 7274

## IMPRESSION

Imprimerie Solisco

## DÉPÔT LEGAL

Bibliothèque et archives nationales du Québec  
Bibliothèque et archives du Canada  
ISSN 1207-8131

## PHOTO PAGE COUVERTURE

Martin Ménard

## PROCHAINE PARUTION

13 octobre 2011

## RÉSERVATION D'ESPACE PUBLICITAIRE

22 septembre 2011

## MATÉRIEL PUBLICITAIRE

29 septembre 2011

*Ce magazine est publié cinq fois par année.  
Dans la présente publication, le générique  
masculin est employé sans discrimination et  
uniquement dans le but d'alléger le texte.*

6



## 4 ÉDITORIAL

N'oublions pas les familles agricoles

## 5 ACTUALITÉS

- Le bilan de phosphore
- Paiements de l'ASRA
- Conseil d'administration 2011
- Assemblée annuelle 2011
- PPA

## 9 CÉROM

Quelle biodiversité dans le canola!

## 12 PHYTOPROTECTION

Herbicide au banc des accusés

## 15 RÉGIE

Pourquoi certains producteurs réussissent-ils dans le blé?

## 21 MISE EN MARCHÉ

Bonnes pratiques commerciales

## 23 PHYTOPROTECTION

La fin du brevet sur le soya Roundup est à nos portes

## 25 PHYTOPROTECTION

Pioneer accuse Monsanto de pratiques anticoncurrentielles

## 26 PRÉVISIONS

Intentions d'ensemencement aux États-Unis?

## 28 CLIMATOLOGIE

2040 : du maïs en Gaspésie?



28



## POUR NOUS JOINDRE...

Fédération des producteurs de cultures  
commerciales du Québec (FPCCQ)  
555, boul. Roland-Therrien, bureau 505  
Longueuil (Québec) J4H 4G4  
Téléphone : 450 679-0530 • Télécopie : 450 679-6372  
Courriel : fpccq@fpccq.qc.ca,  
Internet : <http://www.fpccq.qc.ca>



Pour obtenir l'information... et les commentaires  
sur le marché des grains  
Service de messagerie vocale (gratuit)  
1 800 361-1345 • 1 800 361-9736 • 1 800 361-2095  
514 521-1717 - Ligne de Montréal

# N'oublions pas les familles agricoles



**CHRISTIAN OVERBEEK**

PRÉSIDENT, FPCCQ

Lors de l'assemblée générale annuelle des 23 et 24 mars derniers, nous avons pu constater que les producteurs de grains étaient extrêmement anxieux à l'égard des projections qui leur seront offertes à partir de 2011 au programme ASRA. Cette préoccupation s'ajoute au fait que les mesures d'adaptation et autres formes de soutien visant l'amélioration de leur productivité et de leur rentabilité ne semblent pas au rendez-vous alors que le temps est compté.

La Fédération et les producteurs de grains multiplient les efforts pour mettre en place les éléments propices à renforcer leur rentabilité et leur compétitivité. De beaux projets sont en cours, notamment la Stratégie collective en recherche, le Réseau d'innovation, le début de consolidation

du CÉROM des grains, les projets de recherche en génétique avec nos producteurs partenaires des autres provinces de l'est du Canada et le nouveau groupe de concertation de représentants gouvernementaux et de l'industrie qui a cette volonté de bâtir un plan de match solide pour le secteur et ses diverses régions. Toutefois, aujourd'hui, je dois avouer qu'il m'est beaucoup plus difficile de trouver où puiser cet optimisme afin de le transmettre à mes confrères. Je sens de moins en moins de la part du gouvernement une volonté solide de mettre en place une vraie stratégie constructive pour le secteur des grains.

Les directives ministérielles du gouvernement québécois de novembre 2009 et les récentes décisions administratives de La Financière agricole du Québec ont fragilisé les relations entre ce dernier et le monde agricole. Évidemment, dans un environnement de changements de cette envergure, un dialogue de compréhension, mais surtout d'ouverture, devient une plateforme minimale afin de s'assurer d'échanges constructifs. Pourtant, nous observons le contraire. La priorité donnée à minimiser l'intervention du programme ASRA au détriment de la rigueur se vérifie jour après jour depuis quelques mois, ce qui va à l'encontre de l'engagement du gouvernement québécois de bien soutenir les spécificités nordiques de l'agriculture québécoise.

Rien n'est fait pour rassurer la communauté agricole. L'information circule peu. À preuve, la Fédération n'avait reçu aucune version définitive des coûts de production lors de leur approbation par le C. A. de la FADQ. De toute façon, la Fédération n'a jamais pu disposer du minimum d'information nécessaire à une évaluation pleine et entière de l'établissement de ces coûts. Aujourd'hui, il y a donc plus de questions que de réponses. Par exemple, comment puis-je m'expliquer qu'en 2011 le prix garanti du maïs, et la question se pose pour les autres cultures, puisse s'établir entre 180 et 190 \$/t alors qu'il était de 190 \$ en 2005? Pourtant, pour la même période, les coûts variables par tonne aux États-Unis,

incluant la croissance des rendements, mais aussi le taux de change, grimpaient de 20 %, selon les données du USDA.

De l'autre côté, nous constatons que tout reste à faire en ce qui a trait à la mise en œuvre d'une vraie stratégie visant à renforcer la rentabilité et la compétitivité. Les programmes d'adaptation actuels sont très insuffisants, et le doute persiste quant à la place qu'occupent justement la rentabilité et la productivité aux yeux du gouvernement et du MAPAQ. La plupart des dernières interventions faisant suite au rapport Pronovost les touchent très peu. De plus, le Plan d'action pour la recherche et l'innovation en agroalimentaire doté d'une enveloppe de 23,3 millions de dollars nous semblait carrément inaccessible pour ces fins. Il est clair que les producteurs de grains n'ont pas les moyens d'investir seuls dans le développement d'une génétique qui répond aux nouveaux besoins très souvent spécifiques au Québec.

Malheureusement, la chose est devenue trop politique. Le gouvernement semble oublier que derrière ce regroupement que se donnent les producteurs pour négocier leur avenir, ce sont des milliers de familles agricoles qui, chacune individuellement, s'inquiètent et cherchent à comprendre où est leur place devant tous ces enjeux qui les dépassent. Quelle que soit la taille de la ferme, nous sommes des milliers de très petites entreprises, comparativement aux autres secteurs d'activité, qui demeureront toujours très vulnérables face à l'instabilité et à l'incertitude.

Au-delà des priorités budgétaires, des modes et des théories des uns et des autres, il est évident pour moi que l'agriculture reste avant tout une affaire d'entreprises à dimension humaine qui nécessite une approche tout aussi humaine. Comme l'expliquait récemment un grand journal canadien du monde des affaires, le drame de l'agriculture et de l'alimentation évoque le fait que ces deux grandes activités humaines ont été trop longtemps sous-rémunérées. Ce n'est surtout pas le moment d'accentuer le phénomène.

# ACTUALITÉS

## Le bilan de phosphore : de plus en plus indispensable

Le Règlement sur les exploitations agricoles (REA) cadre l'ensemble des activités agricoles. Le bilan de phosphore (p) – cité à plusieurs reprises dans le REA – constituait jusqu'ici une section du plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) qui demandait aux producteurs relativement moins de temps que la fertilisation. Désormais, cette section pourrait exiger plus de temps que le PAEF, car elle ne doit plus être prise à la légère.

Historiquement, et selon la REA, le bilan de p devait traduire une capacité de disposition de 50 % en 2005, de 75 % en 2008 et de 100 % en 2010. Désormais, un bilan qui « balance » doit être remis au MDDEP avant le 15 mai de chaque année, faute de quoi le producteur court le risque d'une amende qui peut être salée. Parallèlement, l'accès aux différents programmes de la FADQ est conditionnel à la présentation d'un bilan de p équilibré. Théoriquement, la majorité des producteurs ne devrait pas avoir de difficulté à répondre à ces exigences. Car en 2010, les producteurs ont dû atteindre 100 % de capacité de disposition.

À part les aspects réglementaires et les pénalités qui accompagnent la non-conformité aux exigences du REA, les aspects pratiques qui servent de toile de fond pour l'application du règlement doivent être réexaminés. La teneur des sols en p est le premier élément incontournable d'un bilan. À défaut de la disponibilité de cette

information (analyse du sol qui date de moins de cinq ans), c'est celle du champ voisin ou la teneur d'au moins 501 kg de p qui sera prise d'office comme valeur pour le calcul du bilan et l'appréciation de la capacité de disposition. Quelques situations pratiques peuvent être plus au moins contraignantes :

- Les producteurs qui sont à la limite de leur capacité de disposition et qui ont des sols à des teneurs en p variables et dont les analyses datent de plus de cinq ans risquent d'être pénalisés par l'utilisation de la valeur de 501 kg. Le bilan pour l'ensemble de l'exploitation pourrait être conforme avec des champs de teneur de 700 kg et d'autres de 200 kg. Par contre, si l'on ramène les champs de 200 kg de p à 501 kg, le bilan pourrait être non conforme.
- De nombreux producteurs louent des terres pour bénéficier d'une plus grande capacité de disposition. Bien que le PAEF donne une idée des différents modes d'apport de p et des quantités appliquées, l'analyse de sol sera de plus en plus incontournable lors de ces transactions de location. Les exigences relatives au bilan de p risquent d'impliquer de nouvelles façons de faire pour la location des terres.
- Le bilan de p serait un point central du lien entre l'agronome et son client. Le recours aux services d'un agronome devrait viser l'accompagnement des producteurs pour améliorer les pratiques agronomiques, la productivité des exploitations, l'adoption de nouvelles techno-

logies, etc. Avec la précision et la rigueur exigées pour calculer le bilan de p – ce qui est légitime par ailleurs –, l'élaboration du bilan de p risque de réduire le temps consacré à l'accompagnement agronomique. Les producteurs auraient donc à couper dans certains services pour respecter leur budget du service-conseil.

- Pour les exploitations à production animale, la teneur en p des engrais de ferme constitue l'autre élément déterminant dans le bilan de phosphore, si ce n'est pas le premier. Le protocole d'échantillonnage et d'analyse doit se faire sur la base d'une recommandation d'un agronome. Or, le recours à des services agronomiques devient de plus en plus coûteux, surtout pour les producteurs qui veulent se prévaloir d'une large gamme de services et souhaitent beaucoup d'accompagnement.

## ASRA : paiement en avril 2011

Selon le calendrier de la FADQ, le prochain paiement au programme ASRA aura lieu en avril 2011. (Voir tableau ci-dessous).

## ASRA : application du nouveau modèle de coût de production

À compter de l'année d'assurance 2011, un nouveau modèle de coût de production sera utilisé pour déterminer les revenus stabilisés. Le

TABLEAU 1

Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)  
Résumé des compensations pour l'année d'assurance 2010  
Prévisions au 4 avril 2011

2010		AVOINE	BLÉ FOURRAGER	BLÉ DE CONS. HUMAINE	MAÏS GRAIN	ORGE	SOYA	CANOLA
		2,5 t/ha	3,5 t/ha	3,4 t/ha	7,9 t/ha	3,2 t/ha	2,7 t/ha	2,1 t/ha
Revenu stabilisé (après retrait des fermes avec les marges les moins élevées - 25 %)	\$/tm	271,15	237,35	314,74	192,56	242,52	338,32	415,51
Récupérations Agri-Investissement et Agri-Québec	\$/tm	11,74	13,13	16,71	13,64	11,70	59,04	27,64
Revenu stabilisé après récupérations	\$/tm	259,41	224,23	298,02	178,92	230,82	279,28	387,88
Prix du marché	\$/tm	175,00	210,00	260,00	235,00	180,00	445,00	480,00
Compensation brute	\$/ha	211,03	49,79	129,28	-	162,62	-	-
Cotisation nette	\$/ha	102,74	87,40	86,91	44,84	116,07	0,92	61,94
<b>Compensation nette</b>	<b>\$/ha</b>	<b>108,29</b>	<b>(37,61)</b>	<b>42,37</b>	<b>(44,84)</b>	<b>46,55</b>	<b>(0,92)</b>	<b>(61,94)</b>
<b>Déjà reçu</b>	<b>\$/ha</b>	<b>58,29</b>	<b>(54,54)</b>	<b>15,02</b>	<b>(44,84)</b>	<b>38,27</b>	<b>(0,92)</b>	<b>(61,94)</b>
1re avance (40%) - 20 décembre 2010	\$/ha	58,29	19,33	15,02	(44,84)	38,27	(0,92)	(61,94)
Ajustement - 21 février 2011		-	(73,87)	-	-	-	-	-
<b>Solde à recevoir</b>	<b>\$/ha</b>	<b>50,00</b>	<b>16,93</b>	<b>27,35</b>	<b>-</b>	<b>8,28</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
2e avance (70%) - 21 AVRIL 2011	\$/ha	17,51	-	-	-	-	-	-
Paiement final - FEVRIER 2012*	\$/ha	32	17	27	-	8	-	-

\*Prévisions de la FPCCO

CECPA a déposé son rapport final. Par la suite, la FADQ doit transformer les coûts de production en revenus stabilisés et appliquer la mesure du 25 %. Au moment d'écrire ces lignes, la FPCCQ n'avait reçu aucune documentation de la part de la FADQ, une situation qu'elle considère par ailleurs inconcevable. La FPCCQ avait par contre été informée que le C. A. de la FADQ avait adopté les nouveaux revenus stabilisés, en gardant la possibilité de certaines discussions entre la FPCCQ et la FADQ. C'est donc dire que le C. A. de la FADQ a adopté ces chiffres sans même les présenter préalablement à la FPCCQ. Il est donc bien évident que la FPCCQ n'approuve aucunement le nouveau modèle de coût de production du programme ASRA. En attendant que la FADQ publie les données du nouveau modèle, la FPCCQ vous présente les données du CECPA, soit avant les coupures liées à la mesure du 25 %. Cette dernière ayant été mise en place dans le but de diminuer les compensations

du programme ASRA, il est à prévoir que les revenus stabilisés seront moins élevés que ceux présentés aux tableaux 3 et 4. En ce qui concerne les rendements (Tableau 2), il est plus difficile d'en prévoir les effets (baisse, stabilité ou hausse).

TABLEAU 2

	Modèle 2005	Modèle 2009 avant 25 %	Modèle 2009 après 25 %*
Avoine	2.6	2.20	2.20
Blé fourrager	3.4	3.07	3.15
Blé consommation humaine	3.2	3.10	3.20
Mais grain	7.9	8.67	8.80
Orge	3.1	2.99	3.00
Soya	2.7	2.51	2.60
Canola	2.0	1.57	1.60

\*Prévisions de la FPCCQ, puisque les données ne sont pas disponibles.

Pour le modèle enquêté en 2005, l'impact global de la mesure du 25 % avait été de près de 40 M\$. La FPCCQ s'attend à ce qu'elle ait plus d'impact pour le nouveau modèle, peut-être plus de 50 M\$. Il est également important de considérer que les

chiffres présentés sont ceux de 2009. Pour les appliquer, la FADQ devra les indexer pour l'année 2011. Des baisses additionnelles sont à prévoir, puisque les prix des engrais sont moins élevés qu'en 2009. Selon les cultures, les baisses peuvent être de l'ordre de 50 à 150 \$/ha. En soustrayant les récupérations des programmes Agri-investissement et Agri-Québec, très peu de compensations sont à prévoir pour l'année d'assurance 2011.

## ASRA : nouvelle méthodologie de rémunération de l'exploitant

Le C. A. de la FADQ a également adopté une nouvelle méthodologie de rémunération de l'exploitant et de la famille. Ainsi, peuvent maintenant être reconnues « exploitantes » les personnes vivant sous le même toit, ce qui

n'était pas le cas auparavant. Cela fait en sorte que moins de salaires sont comptabilisés, puisqu'au lieu d'être reconnues salariées, celles-ci sont rémunérées à titre d'exploitantes. Pour le secteur des cultures commerciales, la FPCCQ estime que l'impact global de cette mesure se chiffre à 10 M\$ de baisses potentielles des compensations.

## Conseil d'administration 2011

Les délégués de l'AGA 2011 ont ratifié le choix de l'équipe d'administrateurs qui guidera la Fédération pour la prochaine année. Les membres du conseil d'administration sont, pour le SPCC Est-du-Québec, Firmin Paquet et André Roussel; pour le SPCC Côte-du-Sud, Louis-J. Desjardins et Dany Pelletier; pour le SPCC Région de Québec, Danny Welsh et

Ghislain Bélanger; pour le SPCC Mauricie, Heinz Grogg et Claude Carignan; pour le SPCC Centre-du-Québec, Sylvain Joyal et Robert Reeb; pour le SPCC Lanaudière, Outaouais-Laurentides, Gilles Brisson et Michel Forget; pour le SPCC Saint-Hyacinthe, Estrie, Sylvain Pion et Ghislain Beauchemin; pour le SPCC Saint-Jean, Valleyfield, Yves Philie et Ange-Marie Delforge; pour le SPCC Abitibi-Témiscamingue, Bernard Gauthier et Pascal Rheault; et pour le Syndicat des producteurs de semences, Martin Provencher et Éric Laflamme.

Christian Overbeek a été réélu pour un mandat de deux ans à titre de président du conseil d'administration. Il sera accompagné au comité exécutif par William Van Tassel (1<sup>er</sup> vice-président), Sylvain Joyal (2<sup>e</sup> vice-président), Sylvain Pion (1<sup>er</sup> membre) et Yves Philie (2<sup>e</sup> membre).

TABLEAU 3

	Modèle 2005 indexé 2009	Modèle 2009 avant 25 %	Modèle 2009 après 25 %*
Avoine	776	707	660
Blé fourrager	975	874	830
Blé consommation humaine	1207	1107	1075
Mais grain	1752	1656	1560
Orge	890	781	740
Soya	967	925	880
Canola	1023	904	845

\*Prévisions de la FPCCQ, puisque les données ne sont pas disponibles.

	Modèle 2005 indexé 2009	Modèle 2009 avant 25 %	Modèle 2009 après 25 %*
Avoine	298	321	300
Blé fourrager	287	285	260
Blé consommation humaine	377	357	335
Mais grain	222	191	180
Orge	287	261	245
Soya	358	369	335
Canola	511	576	530

\*Prévisions de la FPCCQ, puisque les données ne sont pas disponibles.



## Assemblée annuelle 2011

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec tenait les 23 et 24 mars derniers sa 33<sup>e</sup> assemblée générale annuelle et la 29<sup>e</sup> assemblée de son plan conjoint. Cette réunion en a été une d'orientation, mais aussi de constats préoccupants. En effet, les délégués de l'assemblée générale annuelle ont pu saisir toute l'ampleur de la chute des protections au programme ASRA provoquée par une nouvelle enquête de coût, une diminution de la rémunération globale de l'exploitant et de sa famille ainsi qu'une mesure de resserrement qui retire de l'enquête du coût moyen 25 % des fermes ayant les coûts les plus élevés.

Les producteurs ont été surpris et très préoccupés par les chiffres préliminaires. Ils ne s'attendaient aucunement à un tel effondrement des protections offertes au programme ASRA pour l'année 2011. L'inquiétude s'expliquait aussi par l'incertitude associée aux coupes occasionnées par la mesure du 25 %. Un scénario basé sur l'élimination pure et simple d'une partie des régions les moins productives provoquerait une chute encore plus spectaculaire.

La Fédération amorcera sous peu une série de rencontres avec la FADQ visant à mettre la dernière main à l'établissement de ces coûts et protections. Les délégués se sont aussi inquiétés du fait que de vraies mesures d'adaptation pour améliorer la productivité et la rentabilité ne soient pas encore au rendez-vous. Conséquemment, l'assemblée générale de la Fédération a exigé que le gouvernement bonifie ses programmes d'adaptation pour qu'ils ciblent les entreprises à l'avenir incertain et pas seulement celles qui sont présentement en difficulté.

L'assemblée générale annuelle a aussi été le moment d'établir de nouvelles orientations dans le contexte d'une application de plus en plus restrictive des normes en matière de contenu en vomitoxines pour le blé. La Fédération revendique auprès de l'ACIA une approche réglementaire basée sur la

science et l'équité avec les autres pays de l'OCDE. Il faut rappeler que l'industrie est devenue très hésitante et exigeante face à cette incertitude, et les producteurs s'attendent à ce que moins de blé réussisse à prendre le chemin de la transformation en farine. Le regroupement du blé a permis d'éliminer les livraisons massives de blé déclassé en début de saison, mais les producteurs ont indiqué qu'ils préféreraient simplifier le processus et avoir plus de liberté pour desservir le marché fourrager. Ils souhaitaient pouvoir eux-mêmes mettre en marché ce blé déclassé dans le cadre du Règlement sur la mise en vente en commun.

La Fédération enclenchera dès la prochaine réunion du conseil d'administration le processus visant à instaurer les modifications du Règlement afin que le producteur ait la pleine responsabilité de la mise en marché du blé déclassé. Évidemment, cela devra être accompagné de mesures assurant que ce blé se destine réellement à alimenter les élevages. De plus, la Régie voudra certainement connaître les raisons de ce changement et fera connaître ses exigences quant à sa mise en place. Elle devra aussi se saisir d'un projet de référendum sur l'avenir du Règlement concernant la mise en vente en commun du blé.

Pour ce qui est des dossiers liés à la mise en marché, les délégués ont donné un mandat très précis à la Fédération quant à la bonification de la protection et de la sécurité financière lors de la vente de grains, mais aussi pour les grains entreposés et en consignation.

Finalement, au chapitre des outils de mise en marché associés aux bonnes pratiques commerciales, les délégués ont eu droit à une présentation fort éclairante sur ce que seront les diffusions d'information à propos du marché local. De fait, ils ont pu constater l'utilisation que fera la Fédération des données que les producteurs fourniront dans le cadre du Règlement sur la transmission des renseignements, dont l'entrée en vigueur est prévue le 26 juillet prochain. La page d'accueil du site Internet de la Fédération [www.fpccq.qc.ca](http://www.fpccq.qc.ca) affiche l'exemple présenté.

## Programme de paiement anticipé (PPA) 2011-2012

La Fédération offre le programme de paiement anticipé au nom d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Rappelons que ce programme d'avances en espèces a été élargi au secteur animal, faisant en sorte que les grains produits et consommés à la ferme ne sont plus admissibles à ces avances; seuls les grains commercialisés le

sont. Ce programme permet aux entreprises agricoles admissibles d'obtenir une avance maximale de 400 000 \$, dont les premiers 100 000 \$, sans intérêts. Le montant est calculé selon des paramètres fixés par AAC.

L'entente avec AAC pour offrir à nouveau le PPA en 2011-2012 a récemment été conclue. Les formulaires de participation sont disponibles depuis le 1<sup>er</sup> avril. Les producteurs de grandes cultures ont intérêt à s'inscrire dès le moment des semis au printemps pour bénéficier de ce programme d'avances en espèces, plutôt qu'à l'automne au moment de la récolte. Cependant, il est alors obligatoire d'être protégé par l'assurance-récolte. Notez que la date limite pour vous assurer est le 30 avril 2011. Vous devrez également produire un rapport officiel après-récolte à l'automne et fournir une preuve d'assurance sur vos produits de ferme en stock.

## Programme de paiement anticipé 2010-2011

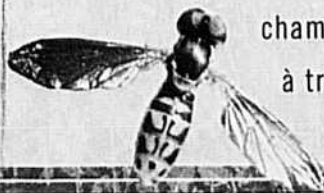
Nous vous rappelons l'obligation que vous avez de vendre votre récolte à un acheteur figurant sur notre « Liste des acheteurs autorisés » pour ne pas perdre votre privilège d'un prêt sans intérêts, tout en vous assurant d'aviser votre acheteur de transmettre tout paiement directement à la Fédération. Dès que vous vendez votre grain à un acheteur ne figurant pas sur cette liste, notre mode d'application des directives de ce programme fait en sorte que nous devons vous facturer des intérêts, et ce, rétroactivement à la date où l'avance vous a été émise. Il est possible également de vendre à un producteur-consommateur en règle avec nous. Étant donné que notre liste pourrait être incomplète au moment de son impression ou en cas de doute sur le statut de votre acheteur, veuillez communiquer avec nous au 450 679-0540, poste 8588 ou 8230.

Rappelons enfin que la date limite de remboursement est le 30 septembre 2011 et que vous devez la respecter strictement. Dans le PPA 2007-2008 à 2009-2010, plusieurs dizaines de producteurs ont terminé leurs remboursements après le 30 septembre. Même s'il ne s'agit que de quelques jours de retard ou de montants minimes, la base électronique de données d'AAC génère automatiquement un code « défaut de paiement ». Le producteur fautif est automatiquement « bloqué » dans la base pour une période de douze mois, ce qui implique qu'il n'a plus accès au PPA pour cette durée. Veuillez donc vous assurer de ne pas tomber dans ce piège pour éviter tout désagrément hors de notre contrôle.

# Quelle biodiversité dans le canola!

GENEVÈVE LABRIE, CHERCHEURE EN ENTOMOLOGIE, CÉROM

**D**e plus en plus de producteurs souhaitent cultiver du canola, qui s'intègre bien dans les rotations, apporte une bonne performance économique et peut maintenant être transformé directement au Québec, à Bécancour. Toutefois, la crainte des pertes de rendement causées par les insectes ou les maladies, ainsi que la technique particulière de récolte, en fait hésiter plusieurs. C'est pourquoi une étude a été entreprise au début de l'été 2009 par le CÉROM, en collaboration avec l'Université Laval, Agriculture et Agroalimentaire Canada à Normandin, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, plusieurs clubs agroenvironnementaux ainsi que de nombreux producteurs, afin de mieux connaître les insectes nuisibles et bénéfiques qui visitent les champs de canola à travers la province.



## COMMENT L'ÉTUDE A-T-ELLE ÉTÉ EFFECTUÉE?

Afin d'évaluer la diversité et l'abondance des insectes dans le canola, un dépistage a été effectué respectivement dans 41 et 30 champs de canola en 2009 et 2010 à travers huit régions différentes du Québec. Plusieurs types de pièges et d'observations ont été utilisés tout au long de la saison. Des pièges collants ou à phéromones (hormone sexuelle spécifique qui attire le mâle) et l'utilisation d'un filet-fauchaie (filet à papillons) durant la floraison ont permis de récolter plus de 100 000 insectes à travers la province. Ils ont été envoyés au CÉROM, gardés au congélateur jusqu'à leur dénombrement et identifiés durant l'année.

## LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Une des surprises du projet a été la très grande diversité d'insectes retrouvée dans le canola à travers la province. Plus de 400 espèces différentes ont été observées, environ dix fois plus que dans le maïs ou le soya. De plus, cette étude a permis d'observer plusieurs insectes exotiques envahissants pour la première fois dans la province ou dans certaines régions.

Le principal insecte nuisible retrouvé dans le canola est le charançon de la silique. Ce coléoptère au long nez est une espèce européenne répertoriée au Québec depuis maintenant onze ans. L'étude a révélé qu'il était peu abondant dans la plupart des champs dépistés. Les larves ont la capacité de manger trois à cinq grains par silique et peuvent causer des pertes de rendement de 10 à 35 % lorsqu'elles sont abondantes. En Chaudière-Appalaches et dans la Capitale-Nationale, quelques champs présentaient des populations élevées de charançons durant la floraison. Cependant, les dommages

© CÉROM



Le charançon de la silique

## Projets de recherche en cours (DPAI)

Un nouveau projet de recherche pour le développement du canola dans l'est du Canada (Initiative pour le développement des oléagineux dans l'Est canadien) débutera en 2011. Ce projet est issu d'une collaboration entre différents centres de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada en Ontario, au Québec et dans les Maritimes, plusieurs universités en Ontario et au Québec, le CÉROM, ainsi que la compagnie TRT-ETGO, afin de développer la production de canola dans l'est du Canada. Différents aspects de la production seront évalués dans les provinces : des essais de lignées résistantes aux insectes et aux maladies, des tests de fertilisation, diverses pratiques culturales, d'évaluation des rendements et du contenu et de la qualité en huile, ainsi que différents essais pour développer la lutte intégrée contre les maladies et les insectes. Au CÉROM, un des projets portera sur l'évaluation de la distribution de la guêpe parasitoïde du charançon de la silique dans l'est du Canada, ainsi que des conditions nécessaires pour élever ces guêpes en laboratoire afin de pouvoir éventuellement effectuer des lâchers dans les champs de canola.

## GUIDE DES INSECTES DANS LE CANOLA

Comme mentionné dans le dernier numéro de *Grandes Cultures*, un guide sur la Gestion intégrée des insectes nuisibles dans la culture du canola au Québec sera disponible sous peu en version PDF sur le site d'Agriréseau, sur le site de la

FPPCQ ainsi que sur celui du CÉROM. Ce guide de 38 pages sera aussi distribué gratuitement à tous les membres de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec qui produisent du canola. Pour des copies papier, contactez votre syndicat régional.

Vous pensez  
**croissance...**

Ensemble, pour cultiver le succès.

**Sonic**

Nous aussi!

www.petrolesonic.coop | 1 800 207-6642

causés aux siliques n'ont jamais dépassé le seuil de perte économique (25 % de siliques trouées par le charançon). Toutefois, cet indésirable a été observé pour la première fois au Saguenay—Lac-Saint-Jean et en Abitibi-Témiscamingue en 2009. Ces régions possédant des superficies importantes de canola, il faudra surveiller plus étroitement cet insecte au cours des prochaines années.

Deux nouveaux insectes nuisibles ont aussi été observés dans la plupart des régions dépistées, soit la cécidomyie du chou-fleur et le méléigèthe des crucifères. Bien que ces insectes soient des ravageurs importants en Europe, ils sont peu présents dans nos champs de canola et ne causent pas de problèmes pour l'instant.

La plus belle découverte de cette enquête est sans contredit l'observation en 2009 et 2010 d'une guêpe parasitoïde du charançon de la silique, *Trichomalus perfectus*. Cette petite guêpe, qui mesure entre 1 et 2 mm, est l'ennemi numéro un du charançon de la silique en Europe et elle peut parasiter entre 50 et 90 % des larves dans un champ. Les guêpes parasitoïdes sont des insectes particuliers. Dans ce cas précis, la femelle pond un œuf sur la larve du charançon à l'intérieur de la silique. Lorsque l'œuf éclot, la larve de guêpe se nourrit de la larve de charançon jusqu'à ne laisser que la tête et la peau. Une nouvelle guêpe émerge alors de la silique et cherche d'autres larves de charançon en développement pour amorcer un nouveau cycle de parasitisme. Chez nous, cette guêpe européenne a été observée jusqu'à présent au Centre-du-Québec, en Mauricie et dans la Capitale-Nationale. L'origine de son arrivée dans la province est inconnue, mais il est clair qu'elle est maintenant établie et qu'elle se disperse dans la province.

D'autres insectes bénéfiques sont aussi très présents dans les champs de canola. Par exemple, 12 espèces différentes de coccinelles ont été observées. Par comparaison, on ne retrouve habituellement que quatre espèces de coccinelles dans les champs de maïs et de soya. Les syrphes, des mouches pollinisatrices au stade adulte qui se nourrissent de pucerons au stade larvaire, sont très abondants et diversifiés. Les abeilles, bourdons et guêpes se présentent aussi en grand nombre durant la floraison, garantissant un meilleur rendement du canola.

Cette enquête entomologique a permis de démontrer que le canola est visité par une très grande diversité d'insectes. Les principaux ravageurs du canola y sont certes présents, mais en général sous les seuils de nuisibilité,

ne nécessitant pas de traitements insecticides. L'apparition dans le paysage québécois d'un ennemi naturel très important pour lutter contre le charançon de la silique fait

Guêpe parasitoïde

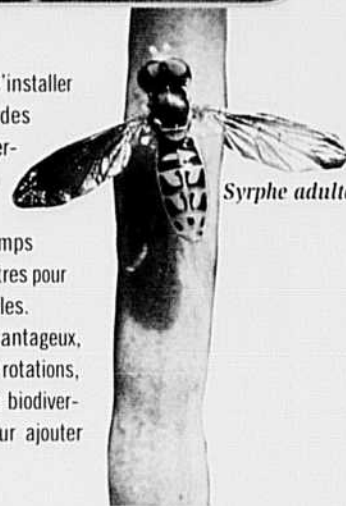


© CÉROM

penser qu'un équilibre naturel pourrait s'installer dans les champs de canola au cours des prochaines années. L'abondance et la diversité des insectes bénéfiques dans un champ de canola sont un atout à la ferme, ceux-ci pouvant se diriger dans les champs environnants de maïs, soya, céréales ou autres pour se nourrir des pucerons et insectes nuisibles.

Semer du canola peut donc être avantageux, autant pour l'ajout d'une culture dans les rotations, pour sa performance économique, pour la biodiversité qu'elle apporte à la ferme, que pour ajouter de la couleur au paysage agricole.

Syrphe adulte



Vous pensez  
*fiabilité...*

**Sonic**

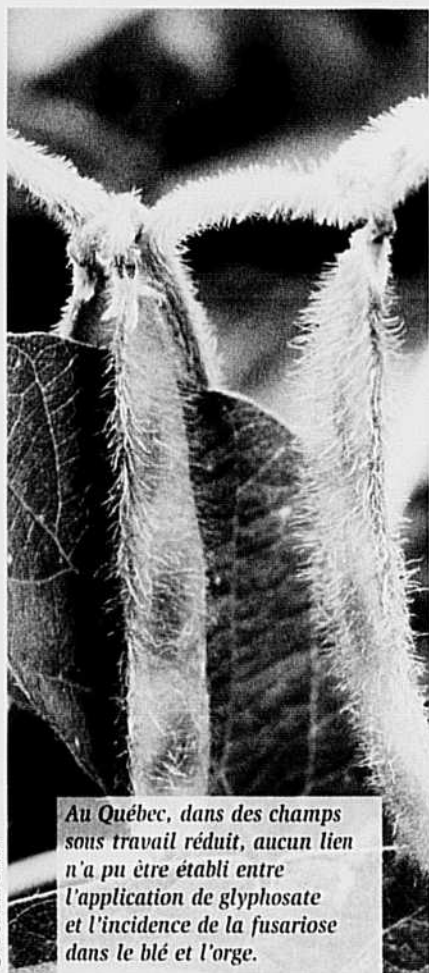
Ensemble, pour cultiver le succès.

Nous aussi!

www.petrolesonic.coop | 1 800 207-6642

# Herbicide au banc des accusés

MARTINE GIGUÈRE



*Au Québec, dans des champs sous travail réduit, aucun lien n'a pu être établi entre l'application de glyphosate et l'incidence de la fusariose dans le blé et l'orge.*

© Beatriz Salas

**Aux États-Unis, une controverse a éclaté autour de l'herbicide le plus utilisé au monde : le glyphosate.**

**S**elon le phytopathologiste Don Huber, professeur retraité de l'Université Purdue en Indiana, l'application de glyphosate et l'utilisation de technologies Roundup Ready contribueraient à une baisse de rendements et favoriseraient le développement de maladies fongiques dans le sol. Ses propos sont en partie endossés par l'agronome québécois Jacques Madison : « Don Huber a fait un rapprochement entre la surutilisation du glyphosate et la récente apparition de certaines maladies, notamment le syndrome de la mort subite du soya, un phénomène observé partout où le glyphosate est surutilisé depuis plusieurs années. Au Québec, l'utilisation intensive du glyphosate s'avère encore trop récente pour pouvoir effectuer de telles observations. »

Les déclarations de Don Huber ont rapidement fait le tour de la planète dans Internet; c'est pourquoi des chercheurs des universités Purdue et d'Iowa ont publié des documents afin de préciser certaines allégations.

## BAISSE DE LA DISPONIBILITÉ DES OLIGOÉLÉMENTS

L'application de glyphosate et l'utilisation des technologies Roundup Ready interagissent-elles avec l'absorption d'oligoéléments essentiels, tels que le magnésium (Mg) ou le manganèse (Mn), pendant la croissance du soya? Don Huber explique que le glyphosate constitue un puissant élément chélateur immobilisant des oligoéléments dans le sol et dans la plante, entre autres, le Mn. Ces microéléments sont impliqués dans plusieurs activités enzymatiques essentielles à la croissance ainsi qu'aux mécanismes de défense et de régulation des plantes.

En 2001, une étude de l'Université Purdue a comparé la croissance d'une variété de soya RR et d'une variété conventionnelle dans un sol à faible teneur en Mn. Résultat : la croissance de la variété conventionnelle était supérieure à celle de type RR. L'essai a été repris en Californie, au Kansas et au Brésil. Dans les essais où l'on compte plus d'une variété de soya RR, les résultats indiquent que

**Vous pensez  
gestion...**

**Sonic**

**Ensemble, pour cultiver le succès.**

**Nous aussi!**

[www.petrolesonic.coop](http://www.petrolesonic.coop) | 1 800 207-6642

149528

# Vous pensez *croissance...*



## Nous aussi!

Lors de la période des semis ou pendant les récoltes, vous devez pouvoir compter sur votre distributeur de produits pétroliers. Issue du milieu coopératif et œuvrant auprès de milliers d'agriculteurs depuis plus de 50 ans, Sonic vous assure en tout temps un service et une sécurité d'approvisionnement inégalés.

*Ensemble, pour cultiver le succès.*

[www.petrolesonic.coop](http://www.petrolesonic.coop) | 1 800 207-6642

149529

l'ensemble des RR n'est pas affecté par un sol carencé en Mn et qu'aucun lien de cause à effet n'a pu être établi.

Don Huber affirme que l'herbicide s'accumule dans les méristèmes (points de croissance des plantes) et il se lie aux cations, possiblement avec le Mn, dans les tissus végétaux. Afin de corriger la carence en Mn, le chercheur recommande une application foliaire de Mn une à deux semaines après la pulvérisation du glyphosate. Du côté de Monsanto, Patrice Levesque, directeur des ventes – partenaires commerciaux maïs et soya chez Monsanto Canada inc., conseille plutôt aux producteurs de fertiliser normalement et de corriger les carences, si nécessaire, que la culture soit de type RR ou non : « On compte des millions d'hectares ensemencés avec cette technologie en Amérique du Nord et on ne rapporte pas de problème de production. On observe plutôt des différences variétales liées au bagage génétique de la plante et non reliées au trait technologique. Scientifiquement, les modèles de chélation n'ont pas démontré qu'une liaison dans la plante était possible. »

Don Huber affirme également qu'en migrant dans le sol, le glyphosate se lie aux éléments nutritifs dans la rhizosphère (zone des racines), nuisant ainsi à la croissance des cultures. Il soutient également que le glyphosate ne se dégrade pas facilement dans le sol. À l'inverse, une fois lié aux éléments nutritifs, il persisterait pendant plusieurs années dans le sol. « Le glyphosate est dégradé par la microflore du sol, précise Gilles Leroux, malherbologiste à l'Université Laval. Lorsqu'une molécule intacte de glyphosate entre en contact avec des colloïdes du sol ou des particules de matières organiques, il se lie fortement. Ainsi, il y a probablement une part de vérité dans le fait que dans certains types de sol, par exemple un sol à faible teneur en magnésium, le glyphosate pourrait rendre en partie cet élément non disponible. » « C'est bien connu, le glyphosate se lie aux particules du sol. Cependant, celui-ci contient une quantité phénoménale de cations; la proportion qui pourrait être bloquée est infime », indique Patrice Levesque.

À l'Université d'Iowa, on mentionne que les principales inquiétudes soulevées par le glyphosate concernent ses impacts au niveau de la rhizosphère. Plusieurs études font état de l'effet du glyphosate sur la flore microbienne et de la complexité des réactions se déroulant dans la rhizosphère. Ainsi, l'application de glyphosate entraînerait des conséquences sur le développement de pathogènes et l'absorption d'éléments nutritifs dans les cultures RR. Mais actuellement, malgré les nombreuses

études et années d'expérience d'application de glyphosate au champ sur les RR, rien n'indique que ces impacts soient largement répandus.

**AUGMENTATION DES ORGANISMES NUISIBLES DANS LE SOL**

L'application de glyphosate favoriserait le développement de pathogènes – champignons nuisibles du sol –, selon M. Huber. Il soutient également avoir identifié un tout nouveau pathogène, un champignon microscopique, résultat de la surutilisation de l'herbicide. À Purdue, les anciens collègues de Don Huber émettent des réserves, car pour l'instant, aucun autre scientifique n'a pu identifier ce pathogène récemment découvert.

Par ailleurs, ces scientifiques mentionnent que l'application de tout type d'herbicide peut rendre une plante plus sensible aux attaques de pathogènes. Ils ont entre autres observé que certains types de champignons dans le sol infectent et tuent plus efficacement les mauvaises herbes affaiblies par le glyphosate. D'autres groupes d'herbicides, comme les inhibiteurs ALS, favorisent également le développement de champignons pathogènes s'attaquant au soya. En ce qui concerne le développement de maladies du sol, Gilles Leroux explique que « dans un champ à forte présence de végétation, comme dans les cultures de semis direct, les mauvaises herbes détruites par le glyphosate relâchent des sucres dans le sol rendant accessible une abondante quantité de nourriture à la microflore du sol. L'augmentation des champignons pathogènes constitue le résultat indirect de l'utilisation du glyphosate ».

Aucun résultat de recherche n'a pu démontrer que les variétés de soya RR et de blé manifes-

tent une plus grande sensibilité aux pathogènes du sol que les variétés conventionnelles, et ce, que le glyphosate soit appliqué ou non, soutiennent les scientifiques de Purdue. Par ailleurs, ils soulignent la nécessité d'effectuer davantage de recherche sur les interactions entre les plantes, le glyphosate et les pathogènes du sol. En Saskatchewan, deux enquêtes sur l'utilisation de glyphosate 18 mois précédant une culture de blé ou d'orge sous travail réduit ont rapporté une augmentation du pourcentage de fusariose. Au Québec, la phytopathologiste du CÉROM, Sylvie Rioux, a dirigé une étude de deux ans concernant l'Effet du glyphosate et du travail du sol sur l'incidence de la fusariose de l'épi chez le blé et l'orge. « Notre hypothèse voulait que l'application de glyphosate sur les résidus de culture stimule le développement de fusariose. Mais aucun lien n'a été établi. Les conditions climatiques et le choix du cultivar semblent générer plus d'impact sur le développement de la fusariose », relate Mme Rioux.

« Le problème avec le glyphosate réside dans sa surutilisation. Au sein des grandes cultures, les producteurs pulvérisent d'une à trois fois par saison, et ce, année après année. Éventuellement, on verra apparaître de la résistance, comme c'est le cas aux États-Unis et en Ontario. Au Québec, ce n'est qu'une question de temps », affirme le malherbologiste Gilles Leroux. « Le glyphosate s'avère l'une des molécules les plus utilisées mondialement et la majorité des producteurs en fait une bonne gestion. Monsanto a développé un outil en ligne au [www.weedtool.com](http://www.weedtool.com), également traduit en français, où les producteurs peuvent évaluer le risque de développement de résistance en fonction de leur pratique à la ferme », conclut Patrice Levesque.

**Qualité de l'eau**

Lors de la préparation de bouillie avec le glyphosate, l'utilisation d'une eau riche en cations (calcium, magnésium, manganèse), ou eau dure, réduit l'efficacité de l'herbicide parce que ceux-ci se lient à l'herbicide et nuisent à son absorption par la plante.

**Pour en savoir plus :**

- <http://www.btny.purdue.edu/weedscience/2011/GlyphosatesImpact11.pdf>
- <http://www.extension.iastate.edu/CropNews/2011/0225hartzler.htm>
- <http://www.weeds.iastate.edu/mgmt/2010/glyMndisease.pdf>
- [http://www.monsanto.com/newsviews/Documents/CPU\\_roundup\\_ready\\_crops\\_glyphosate\\_and\\_micronutrients.pdf](http://www.monsanto.com/newsviews/Documents/CPU_roundup_ready_crops_glyphosate_and_micronutrients.pdf)
- <http://www.biofortified.org/wp-content/uploads/2011/02/257.pdf>
- What's New in Ag Chemical and Crop Nutrient Interactions? (Fluid Journal, Spring 2010)
- [http://www.fluidjournal.org/subscribe\\_archives.php](http://www.fluidjournal.org/subscribe_archives.php)

# Pourquoi certains producteurs réussissent-ils dans le blé?

MARTIN MÉNARD

**D**epuis 2008, la qualité du blé fourni par les producteurs de la Montérégie décline. Si bien qu'en 2010, de toutes les récoltes livrées par les producteurs montréalais à la Fédération, seulement 5 % ont réussi à se classer pour la consommation humaine. Différents facteurs expliquent cette situation, mais plutôt que de s'attarder aux points négatifs, examinons les trucs de certains producteurs qui réussissent à récolter du blé répondant aux normes de qualité en Montérégie.

Gilles Audette

KANUK

Jean-Marc Dubuc



© Jean-Marc Dubuc

#### JEAN-MARC DUBUC, SAINT-ISIDORE

« La clef du succès pour moi, c'est d'avoir une terre drainée et de semer tôt. Très tôt. Dès le moment où le sol peut supporter le tracteur, je suis dans le champ. Je me rappelle même avoir semé un 5 avril alors que certaines zones du champ, à l'orée du bois, étaient encore recouvertes de neige. Si tu attends, la floraison risque de coïncider avec les chaleurs de l'été, et c'est souvent à ce temps de l'année que les maladies se développent. »

Pour semer précocement, M. Dubuc n'effectue pas de travail de sol. Il sème directement dans un retour de soya. « Travailler le sol alors qu'il est encore frais crée des mottes. Pour gagner du temps, j'utilise un semoir à semis direct avec tasse-résidus et je sème à une profondeur de quatre centimètres. Le blé tolère bien une implantation dans un sol humide et froid, il faut en profiter. » Année après année, la récolte de M. Dubuc est vendue pour l'alimentation humaine, une réussite qui va parfois au-delà des techniques culturales. « Si leur blé est déclassé, je conseille fortement aux producteurs de le faire évaluer par une tierce personne. C'est un petit déboursé qui peut rapporter beaucoup... »

#### ANDRÉ PION, BEDFORD

« Le blé de consommation humaine, c'est pratiquement une culture maraîchère, affirme André Pion. Pour se classer, il faut effectuer beaucoup de suivi et utiliser tous les moyens nécessaires. Par exemple, nous appliquons des fongicides depuis quelques années et l'effet est positif. Avec ce produit, les plants sont en meilleure santé, la paille est de meilleure qualité et les rendements, plus élevés. » Ce producteur appuie ses dires par des parcelles témoins où les fongicides ne sont pas appliqués. En 2009, les rendements des zones ayant reçu des fongicides se sont avérés 27 % supérieurs à la zone non traitée. Le taux de vomitoxines y était de 2,77 ppm comparativement à 5 ppm. De même, les cultures ayant reçu le fongicide affichaient un taux de grains fusariés de 4,9 contre 9,1 pour la partie sans fongicide. Les chiffres sont moins impressionnants pour 2010. Néanmoins, un rendement

supplémentaire de 18 % a été enregistré pour les récoltes traitées aux fongicides, comparativement à celles qui ne l'étaient pas. Le taux de vomitoxines y était de 0,8 ppm contre 1,8 ppm dans la zone non traitée. De son côté, le taux de fusariose était pratiquement demeuré le même à 0,81. « Appliqués au bon moment, les fongicides abaissent le taux de mycotoxines, mais ne l'amènent pas à zéro. L'application de ce produit ne garantit donc pas la qualité. Toutefois, si nous calculons tout l'investissement que représente un champ en culture, 74 \$ l'hectare pour les fongicides, ça vaut le coût », estime M. Pion.


Sur la foi de ce producteur, la vigilance est à l'honneur lorsqu'il est question du moment d'application. « La beauté et la laideur des fongicides : il n'y a qu'une seule journée dans l'été pour les employer. Bien que les avertissements phytosanitaires soient assez précis, mieux vaut évaluer soi-même

et quotidiennement la progression du blé. Le moment venu, ce n'est plus le temps d'aller acheter le produit ou de vérifier l'état de l'arroseuse, tout doit déjà être prêt pour l'intervention », insiste-t-il. Pour qu'une application soit réussie, les semis doivent avoir une grande uniformité. « Si certaines plantes ont du retard, elles n'atteindront pas les stades de développement en même temps que les autres, compromettant l'efficacité du fongicide et celle des

André Pion



© Sylvain Pion



Chez Les Fermes Rolland & Sylvain Pion inc., un fongicide à double action est utilisé pour garder le feuillage en santé et prévenir l'action du Fusarium. Ces deux photos ont été prises en 2010, le même jour. À gauche, la parcelle sans fongicide avec un taux de vomitoxines de 1,8 ppm, et à droite, celle traitée, avec un taux de 0,81 ppm. Selon André Pion, la qualité de la paille était aussi très différente, beaucoup plus poussiéreuse dans la partie non traitée.



**synAgri**

**CULTIVONS LE FUTUR... AUJOURD'HUI**

**en utilisant un Glyphosate CREDIT<sup>MD</sup> 45**

pour toutes vos tâches, du brûlage à la post-récolte.



**Nufarm**

**NOUVELLE FORMULATION  
plus concentrée<sup>MD</sup> 45**

- Homologué sur les cultures Roundup Ready, maïs, soya et canola
- Disponible en 10 L, 450 L et 1000 L
- Garantie de résistance à la pluie 30 minutes après l'application



Credit<sup>MD</sup> est une marque de commerce déposée de Nufarm Itée.

[www.synagri.ca](http://www.synagri.ca)

Consultez votre conseiller Synagri dès maintenant.

146318

récoltes. Prendre la peine de descendre du tracteur pour vérifier la profondeur des semis n'est pas une perte de temps, mais un investissement. »

En dépit des efforts qu'un producteur consent à déployer pour ses cultures, et malgré sa rigueur, c'est la météo qui a le dernier mot. Dans ce cas, il existe un moyen ultime pour classer la récolte. « En 2009, notre taux de fusariose était trop élevé, à 4,9 %. Nous avons décidé de maximiser les gains en achetant un cribleur rotatif. J'évalue que nous l'avons payé dès la première année. Le processus est lent, huit tonnes à l'heure, mais notre récolte a été vendue pour l'alimentation humaine. De plus, en enlevant les matières étrangères, nous avons eu droit à la prime de 6 \$ la tonne! »

maximiser la croissance des plants. « Les vrais spécialistes des céréales, ceux qui effectuent le plus de recherche et de développement, sont en Europe, lance Gilles Audette. Nous avons fait l'acquisition d'un semoir pneumatique Lemken de 72 rangs dont la particularité est de semer à un intervalle de 12,5 centimètres (5 pouces). Semer plus serré entraîne un meilleur contrôle des mauvaises herbes, mais surtout des rendements supérieurs de 5 à 6 %. Étant pneumatiques, les unités de semis sont plus précises; un élément crucial, car la compétition intraespèce et celle avec les mauvaises herbes influencent énormément les performances. Un exemple de compétition intraespèce : le blé qui a été semé correctement



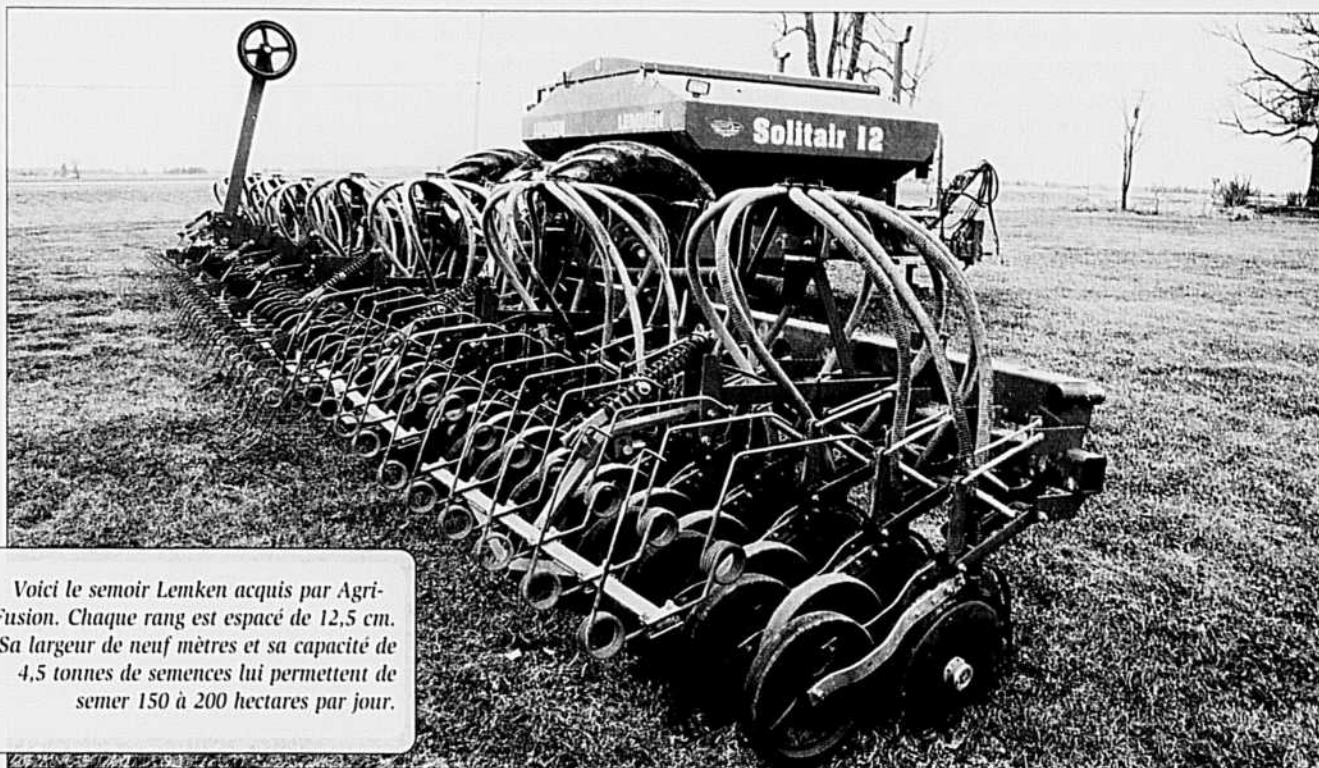
*Voici la table à gravité utilisée à Saint-Polycarpe. Ce type d'installation permet de cribler le blé ayant jusqu'à 6 ppm de vomitoxines ou 6 % de grains fusariés, et ce, avec moins de 10 % de perte de volume.*

#### GILLES AUDETTE, SAINT-POLYCARPE

En 2009, l'entreprise Agri-Fusion, dont Gilles Audette est copropriétaire, a cultivé 600 hectares de blé biologique et obtenu un rendement de 3,8 tonnes à l'hectare. Élément digne de mention : près de 100 % de cette récolte a été classée pour l'alimentation humaine. En 2010, ce pourcentage atteignait 75 %. « Dans le bio, nous avons beaucoup moins de problèmes de fusariose. Est-ce lié au fait que nous n'utilisons pas de pesticides? », s'interroge d'emblée M. Audette. « Tout de même, nous prenons tous les moyens pour contrer la contamination du grain par les mycotoxines. La récolte s'effectue tôt alors que le blé est à 20 % d'humidité. De plus, les moissonneuses sont ajustées avec une ventilation très élevée. Cela peut engendrer des pertes, mais celles-ci sont principalement constituées de grains légers. Et qui dit grains légers dit souvent grains fusariés. » Cette logique de récolter le plus tôt possible implique corollairement de

sera au stade cinq feuilles en juin tandis que celui semé trop profondément n'aura atteint que le stade trois feuilles. Ce dernier continuera d'être dominé et, par conséquent, l'épi qu'il développera sera plus petit ou même inexistant. De plus, son stade de maturité sera décalé. »

Comme autre facteur qui conduit à une croissance hâtive se trouve le réchauffement du sol. « Nous avons réalisé plusieurs essais en semis direct et nous ne pouvons pas éliminer les labours. Même le chisel s'est révélé moins performant pour le réchauffement du sol, mais aussi pour le contrôle des mauvaises herbes. Nous avons effectué différents relevés comparatifs : dans un champ labouré, le blé avait atteint cinq ou six feuilles alors que dans le champ ayant été travaillé au chisel, il était au stade quatre feuilles. La différence est considérable », note-t-il.



Voici le semoir Lemken acquis par Agri-Fusion. Chaque rang est espacé de 12,5 cm. Sa largeur de neuf mètres et sa capacité de 4,5 tonnes de semences lui permettent de semer 150 à 200 hectares par jour.

© Martin Ménard

### ÉLISABETH VACHON, AGRONOME

Spécialiste de la production de blé, Élisabeth Vachon conseille 180 producteurs à travers toute la province, pour un total de près de 8000 hectares en culture de blé. De fait, elle œuvre pour Les Moulins de Soulanges, une entreprise qui a acheté 20 000 tonnes de blé de consommation humaine des agriculteurs québécois en 2010. L'entreprise est en croissance, d'où le mandat de l'agronome d'offrir des conseils qui permettront aux agriculteurs d'améliorer leurs performances et de les intéresser à cultiver du blé. En 2009, 60 % des récoltes de ses producteurs ont été classées pour la consommation humaine, tandis qu'en 2010, elles ont atteint 85 %. Pour Élisabeth Vachon, le succès réside dans cinq facteurs clés, qu'elle recommande ici à l'intention des producteurs.

*Une terre qui s'égoutte bien.* « Que ce soit par des travaux de nivellement, ou une pente naturelle, l'eau ne doit pas demeurer emprisonnée dans des cuvettes. D'une part, le blé y poussera difficilement et sera de maturité inégale, d'autre part, les cuvettes se révèlent des zones d'humidité idéales au développement des champignons. Parfois un peu de vent suffit pour que le champ tout entier soit contaminé par le *Fusarium*. »

*Le taux de semis.* Mme Vachon insiste sur ce facteur : « Une surpopulation favorise les maladies et la verse, tandis qu'un taux de semis trop faible

diminue le rendement, augmente les problèmes de mauvaises herbes et favorise le développement non souhaitable de plus d'un épi par plant. » Ces notions sont connues, mais Mme Vachon affirme que les populations réelles n'atteignent souvent pas la recommandation de 450 000 plants à l'hectare. Elle souligne que comme les cultivars n'ont pas tous la même taille, il importe de ramener le poids aux 1000 grains et d'ajouter 25 % à la quantité de semences afin d'arriver au taux recommandé, qui peut varier entre 175 et 200 kg à l'hectare.

*La précision des semis* constitue la troisième recommandation de l'agronome. « Le blé semé correctement à environ 3,5 cm de profondeur sort de terre après dix jours. Semé trop creux, par exemple à huit centimètres, il prendra 20 jours. Cette période « de travail » supplémentaire épuise graduellement ses réserves. Lorsqu'il perce enfin la terre, affaibli, il pousse plus chétivement, ce qui entraîne un taux de verse accru. Bref, le producteur a avantage à ce que ses semis soient effectués uniformément et à la bonne profondeur : 2,5 cm dans l'argile et 4 cm dans un *loam* ou *loam* sablonneux. » Un semoir bien ajusté est également essentiel aux yeux d'Élisabeth Vachon. Mais selon elle, la précision des semis se prépare à l'automne. « Si la charrue ou le chisel sont mal ajustés, ou si des pièces sont plus usées à certains endroits, la profondeur du travail de sol ne sera pas égale. J'ai vu des champs

où les labours variaient de plus de cinq centimètres de profondeur d'un rang à l'autre. Cela influence la percolation de l'eau et l'uniformité des semis. » Évidemment, le vibroculteur doit également être examiné pour cette même raison. Concernant le travail du sol, Mme Vachon révèle que certaines techniques rendent les récoltes de blé plus sujettes au déclassement. « Les résultats que j'ai compilés indiquent que la technique des labours est celle qui engendre le moins de mycotoxines. Les champs labourés contiennent en moyenne 2 ppm de vomitoxines. L'utilisation du chisel fait grimper cette moyenne à 3,4 ppm. Finalement, les champs en semis direct depuis plus de cinq ans ont une moyenne de 2,9 ppm. » Ces résultats démontrent toutefois que les champs récemment convertis au semis direct affichent une moyenne élevée de 4 ppm. « En Montérégie, les producteurs qui cultivent du blé appliquent souvent une rotation maïs-soya-blé. Lors des premières années en semis direct, les résidus de maïs se dégradent plus lentement et persistent encore au moment de la culture du blé. Ces résidus de maïs fermentent des spores de *Fusarium* et deviennent des foyers majeurs d'infestation de mycotoxines. »

*Gare aux herbicides!* Sans vouloir créer de polémique, Élisabeth Vachon constate une tendance négative quant à l'utilisation répétée de glyphosate. « Les récoltes de blé se font plus souvent déclasser

lorsqu'elles proviennent de champs où des glyphosates sont utilisés en abondance dans les rotations, et ce, autant en Montérégie que dans les autres régions. Cela renforce mes convictions que nous pouvons obtenir de meilleurs résultats sans pesticides. Je ne suis pas contre les herbicides, mais je constate qu'il y a un avantage monétaire et commercial pour les producteurs à ne pas les utiliser. »

**Récolter tôt.** Sans surprise, Mme Vachon recommande de récolter tôt. En Montérégie, elle parle d'un pourcentage d'humidité entre 17 et 18 %. Concernant le Bas-Saint-Laurent et le Lac-Saint-Jean, la récolte hâtive, entre 19 et 20 %, ne vise pas à prévenir un mauvais taux de mycotoxines, mais plutôt à obtenir un indice de chute intéressant. « Dans les deux cas, il s'avère payant de sécher son blé », conclut-elle.

### LE PARENT PAUVRE

En Montérégie, le blé est souvent perçu comme le parent pauvre des cultures. On l'utilise principalement pour des travaux amélioratifs et, de l'avis de plusieurs experts comme Elisabeth Vachon, cela conduit à un certain laisser-aller quant à la régie de culture. « Quand j'ai commencé à accompagner les producteurs de blé, plus de 75 % des champs étaient semés trop profondément, inégalement, dans les mauvaises herbes bisannuelles, etc. Aujourd'hui, les producteurs sont plus conscientisés et je remarque beaucoup d'amélioration. Le climat, surtout en Montérégie, rend la production de blé de consommation humaine plus difficile, mais c'est possible de livrer un produit conforme aux normes de qualité. La preuve : certains réussissent bien. »



Les efforts des producteurs pour récolter du blé de consommation humaine ne sont pas vains. Plusieurs boulangeries vendent du pain fabriqué à partir du blé québécois. C'est le cas chez Première Moisson à Brossard, où Sébastien Penisson, chef pâtissier, offre son produit à une cliente qui en connaît bien la matière première : Elisabeth Vachon.

© Martin Ménard

## Le blé d'automne et la fusariose

L'agronome Elisabeth Vachon considère que le blé d'automne est une technique gagnante pour éviter les récoltes fusariées. « Ce n'est pas une recette miracle, mais lors des deux dernières années, sur l'ensemble de mes producteurs qui ont effectué un semis automnal, moins de 1 % des récoltes ont été déclassées. Les rendements sont également bons, même qu'un agriculteur de la Mauricie a obtenu un rendement exceptionnel de six tonnes à l'hectare. » Le blé semé avant l'hiver progresse rapidement une fois le printemps venu. Cela permet de devancer sa période de floraison, et ce, avant les grandes chaleurs. Voilà qui explique pourquoi les semis d'automne entraîneraient généralement moins de problèmes de mycotoxines. Elisabeth Vachon souligne toute-

fois certains impératifs : « Avec cette technique, les champs plats et mal nivelés sont à éviter, car si l'eau stagne à la fonte des neiges, les racines étouffent et pourrissent. Les champs ne doivent également pas recevoir de grandes quantités de neige; autrement, lors du réchauffement printanier, une moisissure nivéale pourrait se développer. » Mme Vachon ajoute que le succès du blé d'automne dépend de sa date de semis. « La plante doit avoir le temps de taller ou au moins d'atteindre le stade trois feuilles avant le gel. Pour cette raison, dans les régions comme la Beauce, l'Estrie ou la Mauricie, les semis ne devraient pas dépasser la mi-septembre. Certaines régions de la Montérégie peuvent attendre à la fin-septembre, mais pas plus. »



Le risque de voir sa récolte déclassée est d'autant plus élevé si des températures chaudes et humides surviennent alors que le blé est, comme sur cette photo, à 50 % de son stade de floraison. Les semis d'automne aident à éviter ce problème.

© Elisabeth Vachon

## OUTILS DE MISE EN MARCHÉ

## Bonnes pratiques commerciales

YVES CLAVEL, AGR., CONSEILLER-CADRE À LA MISE EN MARCHÉ, FPCCQ

Quelles sont les informations utiles à un producteur de cultures commerciales lorsqu'il cherche à vendre son produit? Bien sûr, tous s'entendent pour dire que si l'on ne sait pas ce qui se passe à la bourse, on ne sait rien! C'est un peu vrai. Mais connaître les aléas de la bourse est-il suffisant?

En fait, au moment de la vente de son grain, un producteur de cultures commerciales devrait être au fait de tous les facteurs pouvant influencer le cours de la négociation entre lui et son acheteur. Le producteur doit savoir au moins autant de choses que son acheteur. Pas facile quand on sait que le quotidien d'un acheteur est de négocier des prix d'achat alors que le producteur ne vend, lui, qu'à quelques occasions dans l'année.

C'est cette différence importante d'informations sur les marchés entre un producteur et un acheteur que le projet des outils de mise en marché vise à réduire.

Voici des exemples de questions auxquelles il est bon de pouvoir répondre, en plus du traditionnel « C'est quoi ton prix? » :

- Les acheteurs sont-ils « un peu, beaucoup, pas du tout acheteurs » aujourd'hui?
- En faisant une transaction aujourd'hui, quelle période de livraison est la plus propice?
- Quelle est la tendance de la base de prix localement, depuis les derniers jours?

En plus de ces questions, une fois que la vente est complétée, il est important de savoir quelle documentation fera état de l'entente passée avec l'acheteur. Si l'acheteur, en tant que professionnel, inscrit la transaction dans ses livres (après tout, il aura une livraison à payer dans un futur plus ou moins rapproché), pourquoi le producteur ne pourrait-il pas faire de même?

C'est en partie pour ces raisons que les producteurs de cultures com-



CULTIVONS LE FUTUR...  
AUJOURD'HUI

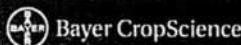


### en utilisant le Vios<sup>MC</sup> G3

L'herbicide Vios<sup>MC</sup> G3, en mélange avec le glyphosate, est une nouvelle solution pour les hybrides de maïs Roundup<sup>TM</sup> Ready et LibertyLink<sup>TM</sup>, qui s'applique en un passage et dure toute la saison.

BayerCropScience.ca ou 1 888-283-6847.

Toujours lire et se conformer aux directives des étiquettes. Liberty<sup>TM</sup>, LibertyLink<sup>TM</sup> et Vios<sup>MC</sup> sont des marques de commerce de Bayer. Tous les autres produits sont des marques de commerce de leurs compagnies respectives. Bayer CropScience est un membre de CropLife Canada. 03/11-14626F



1,78 L = 40 acres

[www.synagri.ca](http://www.synagri.ca)

Consultez votre conseiller Synagri dès maintenant.

146.319

merciales ont décidé de se doter d'outils pour mieux faire leurs transactions de grains, le principal étant celui permettant d'obtenir une information plus complète, en particulier en ce qui a trait aux composantes du marché local. Ces outils de mise en marché, associés à un ensemble de bonnes pratiques commerciales qui seront négociées avec les représentants des acheteurs, vont permettre aux producteurs de réaliser leurs transactions de manière plus éclairée et dans des conditions plus claires et plus sécuritaires.

Le projet fournira aux producteurs une information fiable et pertinente livrée principalement via Internet, mais d'autres moyens de transmission seront aussi envisagés (télécopieur, téléphone...).

Les informations permettront d'obtenir des références locales de prix (ce que la bourse ne fait pas), les tendances de la base (ou la prime), mais surtout les quantités transigées aussi bien pour les périodes immédiates que pour les périodes de livraison éloignées : par exemple, connaître en avril 2011 ce qui est vendu pour le mois d'octobre 2011. Une telle information permettra au producteur de savoir s'il est un des rares à proposer du grain pour cette période (peu de quantités enregistrées) ou s'il veut vendre comme beaucoup de ses collègues (quantités importantes déjà enregistrées). Le prix pourra bien sûr varier en conséquence.

Concrètement, ces améliorations proposées pour la mise en marché des grains reposent sur la participation active des producteurs à la transmission des renseignements sur les transactions passées avec les acheteurs. En effet, chaque producteur possède le « compte rendu » de la transaction, s'il fait affaire avec un acheteur qui, selon les bonnes pratiques commerciales, lui remet un contrat ou une entente sur le prix établi. En mettant tous ces « comptes rendus » ensemble, les producteurs transforment leurs informations individuelles en une compilation d'informations qui permet d'améliorer la mise en marché de tout un chacun.

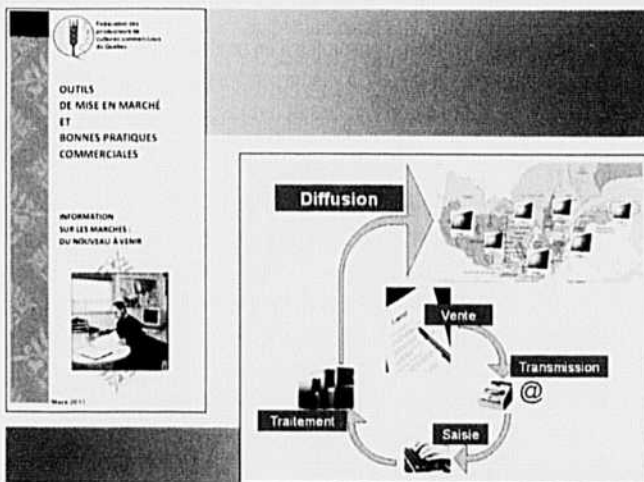
Cette démarche est l'essence même du *Règlement sur la transmission des renseignements* approuvé par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec en janvier 2011 (décision 9565) et qui entrera en vigueur le 26 juillet 2011.

Ce règlement, qui a été présenté aux producteurs de cultures commerciales lors de rencontres régionales et d'une assemblée générale extraordinaire en novembre 2010, prévoit que les producteurs transmettront à la Fédération toutes les informations relatives à l'établissement d'un prix dans le délai le plus court possible. Une description des principaux éléments qui constituent ce règlement se trouve sur le site Internet de la Fédération ([www.fpccq.qc.ca](http://www.fpccq.qc.ca)) dans la rubrique « Mise en marché » sous l'onglet « Outils de mise en marché ». Entre autres, en visualisant la présentation faite aux délégués lors de l'AGA 2011 en mars dernier, il est possible d'accéder à une maquette qui oriente le lecteur sur un exemple de diffusion d'information lorsque le système recevra les informations des producteurs sur une base régulière. Cette maquette peut aussi être consultée au <http://www.fpccq.qc.ca/Maquettes/AGA2011/home.htm>.

Tout nouveau projet nécessite une préparation et suscite des interrogations. À ce titre, le personnel de la Fédération invite les producteurs qui le désirent à commencer à envoyer dès maintenant (par télécopieur au 450 679-6372 ou par courriel à [contrat@fpccq.qc.ca](mailto:contrat@fpccq.qc.ca)) les documents qui établissent le prix avec un acheteur. Cela permettra de formater les grilles de saisie de l'information de façon appropriée. Également, d'ici le 26 juillet 2011, la Fédération continuera à informer les producteurs des nouveautés à venir.

Le succès de la démarche entreprise par les producteurs dépend... des producteurs.

Enfin, il est à noter que le nouveau service de connexion personnalisée au « Dossier producteur en ligne » (à l'adresse [www.producteur.fpccq.qc.ca](http://www.producteur.fpccq.qc.ca)) jouera un rôle important dans ce projet. Les producteurs sont invités à s'y inscrire sans tarder.



**Volontaires demandés...**

Des bénévoles sont recherchés pour participer à la mise en marché des grains. Les documents relatifs à la transmission des renseignements sont disponibles sur le site Internet de la Fédération.

**Beaux d'information capricieuses?**

Vous avez un contrat? Vous avez un contrat? Vous avez un contrat? Vous avez un contrat? Vous avez un contrat?

Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

Moi et le marché

Année: 2011-2012, Mois: Mars, Région: Côte-Nord

Marché	Produit	Quantité	Prix
Blé	2 000 000	200 000	2 000 000
Orge	2 000 000	200 000	2 000 000

Évolution mensuelle des ventes (en milliers de dollars)

Mois	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Jun	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Produit	100	150	200	250	300	350	400	450	500	550	600	650
Quantité	100 000	150 000	200 000	250 000	300 000	350 000	400 000	450 000	500 000	550 000	600 000	650 000

# La fin du brevet sur le soya Roundup est à nos portes

MARTINE GIGUÈRE

L'automne 2011 sonne l'expiration du brevet sur le soya Roundup Ready. Mais qu'est-ce que cela signifie exactement? Les producteurs seront-ils gagnants au change?

Pour la saison 2011, la signature de l'Entente de gestion responsable des technologies sera toujours exigée pour les producteurs qui cultiveront du soya Roundup Ready d'origine (RO1). À l'automne, il sera interdit de conserver cette récolte. Ce n'est qu'à partir du printemps 2012 qu'il sera possible d'acheter de la semence de soya RO1 certifiée, et ce, sans obligations contractuelles ni droits technologiques à payer. Ensuite, il sera permis d'engranger celle-ci à la ferme, et les grains conservés pourront être ensemencés au printemps 2013. « Le Canada constitue le premier pays où le brevet vient à échéance », précise Patrice Levesque, directeur des ventes, partenaires commerciaux maïs et soya chez Monsanto Canada inc. Ailleurs comme aux États-Unis, le brevet expirera en 2014.

Le président du Syndicat des producteurs de semences Pedigrees du Québec, Paul Adam, mentionne qu'il est difficile d'évaluer l'impact qu'aura l'expiration du brevet. Selon lui, 80 % des semences de soya et des céréales ensemencées sont certifiées. « Je ne crois pas qu'il y ait de réelles économies d'échelle à utiliser de la semence produite à la ferme », signale Paul Adam. Il rappelle que l'utilisation de semences certifiées constitue un gage de qualité. On s'assure entre autres d'un taux de germination élevé et d'une excellente vigueur. D'un point de vue réglementaire, pour assurer la récolte à La Financière, tout producteur doit utiliser de la semence certifiée. Cependant, pour être admissible à l'assurance stabilisation du

revenu, l'usage de semence de ferme est autorisé. Mais en cas de baisse de rendement, la compensation versée pourrait se voir réduite.

Les semenciers détenant une licence de soya RO1 vont pouvoir continuer à en vendre. « C'est à chacun d'entre eux de décider s'il poursuivra ou non avec le soya RO1 », indique Patrice Levesque. Chez Monsanto, la transition vers la technologie Genuity Roundup Ready 2 Rendement (GENRR2Y) est bien avancée.

Les quantités de soya RO1 disponibles dans l'est du Québec en 2012 devraient être minimales. C'est l'avis d'Alain Létourneau, vice-président chez Prograin : « Actuellement, les semenciers injectent beaucoup d'argent afin d'être en mesure, dès le printemps 2012, de fournir des quantités suffisantes de variétés de soya GENRR2Y. Pour y arriver, on multiplie présentement la semence de ces dernières en Amérique du Sud. » Du côté de Syngenta Semences, il ne restera, lors de l'expiration du brevet du soya RO1, qu'une seule variété de soya hâtif RO1 (2500 UTM et moins). « Deux variétés de type RO1 feront appel à la technologie SCIPS, qui confère une tolérance aux pucerons.

avancée, par Monsanto. » Les semenciers mentionnent également que l'amélioration génétique sera dorénavant réalisée à partir de variétés GENRR2Y.

Si la plupart des semenciers misent sur le soya GENRR2Y, la compagnie Pioneer fera classe à part. « Nous développons actuellement notre propre technologie, l'Optimum GATT, qui comblera la résistance au glyphosate et aux herbicides du groupe 2 (sulphonylurées) », signale Dave Harwood, gérant des services techniques chez Pioneer, au Canada. Cette entreprise prévoit introduire l'Optimum GATT d'ici trois ou quatre ans. « La technologie est approuvée au Canada et aux États-Unis. Cependant, le lancement s'effectuera lorsque les autorisations auront été reçues dans les principaux pays exportateurs. D'ici là, nous proposerons aux producteurs agricoles des variétés de soya RO1 dont les rendements seront comparables aux soya GENRR2Y », soutient Dave Harwood. Au niveau du prix de la semence de soya RO1, les producteurs ne doivent pas nécessairement s'attendre à une baisse marquée. « L'expiration du brevet changera la dynamique des activités com-

**« Bon an mal an, on évalue que 60 % du soya ensemencé au Canada et au Québec est de type Roundup Ready », souligne Patrice Levesque.**

L'utilisation de cette technologie lie les producteurs par contrat; ils ne pourront pas conserver de semences à la ferme », indique Éric Boulterice, gérant de territoire chez Syngenta Semences. « Toute la semence pour 2012 sera de type GENRR2Y », souligne Suzie Le Sauter, de chez Pro Seeds. Le remplacement par la technologie GENRR2Y sera rentable pour les producteurs, soutient Mme Le Sauter : « Les résultats de nos essais aux champs confirment l'augmentation de 7 à 10 % de rendement

merciales des semences, mais au bout du compte, c'est la loi du marché qui s'appliquera. Chose certaine, il ne faut pas s'attendre à voir un grand écart de prix se maintenir entre les deux autres types de semences », affirme M. Harwood.

À Danville, Stéphane Roy, producteur porcin et de grandes cultures, mentionne que déjà deux compagnies de semences où il s'approvisionne ont retiré du marché leurs meilleures variétés de soya RO1. Elles ont été remplacées par des produits de type GENRR2Y, et ce, dès ce prin-



© Martine Giguère

*La plupart des semenciers n'offriront plus de soya RO1 dès ce printemps.*

temps. « À l'automne 2010, j'ai obtenu le meilleur rendement de soya avec une variété de RO1. Mais celle-ci n'est plus sur le marché », indique-t-il. Le producteur cultive 85 ha de soya et toute la fève est consommée à la ferme. Stéphane Roy ne croit pas qu'il sera nécessairement avantageux de conserver une partie de sa récolte de soya RO1 comme semence. « Ce serait profitable pour le coût de la semence, mais qu'en serait-il du rendement? », questionne le producteur, qui n'y voit aucun avantage réel pour l'instant.



© Beatriz Salas

# Pioneer accuse Monsanto de pratiques anticoncurrentielles

THIERRY LARIVIÈRE

Le semencier Pioneer se trouve dans une bataille juridique avec Monsanto depuis deux ans. Le créateur de la technologie Roundup Ready (RR) a d'abord attaqué DuPont et Pioneer, en 2009, pour non-respect de ce brevet. Pioneer a rapidement riposté en lançant une poursuite relative à l'abus de brevet et pour violation de la loi antitrust, destinée à contrer les pratiques anticoncurrentielles. Peu après, le Département de la Justice des États-Unis a ouvert une enquête sur les pratiques commerciales de Monsanto.

Sur le fond, Pioneer reproche deux principales choses à Monsanto. Premièrement, la licence qui encadre l'utilisation du trait génétique RR empêche de combiner celui-ci à différents profils génétiques développés par d'autres entreprises. Pioneer voudrait, par exemple, offrir un nouveau soja Plenish permettant de produire une huile de meilleure qualité. Il ne peut cependant pas présenter une version RR avant la fin du brevet.

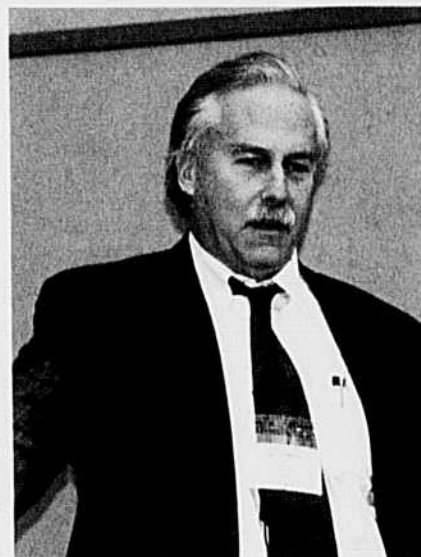
« Le RR2 constitue une nouvelle plateforme monopolistique », a déclaré James P. Denvir, avocat de Pioneer, dans une conférence organisée par l'entreprise, à Des Moines, le 24 février dernier. Ce professionnel estime que de développer de nouvelles variétés RR1 s'avère pratiquement irréalisable pour un semencier, notamment parce qu'il n'est pas possible d'avoir accès aux données ayant permis l'homologation de la technologie au départ. Or, comme cette information ne sera pas accessible avant 2014 aux États-Unis ou à la fin de 2011 au Canada, un nouvel OGM de type RR1 ne pourra pas être mis en marché avant 2016, au plus tôt, car il faut compter de cinq à dix ans pour faire autoriser une nouvelle variété modifiée génétiquement et la mettre en marché. « On ne peut pas combler cet écart », précise M. Denvir, qui ajoute que Monsanto s'arrange entre-temps pour remplacer complètement la technologie RR1 par la RR2.

Pioneer espère notamment une modification des restrictions dans la licence de Monsanto et un accès aux données pertinentes, de façon à permettre à la concurrence d'accéder immédiate-

ment à la technologie qui sera bientôt générique. L'avocat de Pioneer estime qu'un brevet ne doit pas dépasser son champ d'application et ne pas limiter les inventions des autres. Il compare sa cause à celle qui a opposé des créateurs de logiciels à Microsoft. Le contrôle du code source du système d'exploitation des ordinateurs de Microsoft procure, selon certains, un avantage déloyal pour la création de logiciels compatibles. « On croit qu'on avance un argument d'intérêt public », estime James P. Denvir, qui n'est pas en mesure de prédire si la bataille juridique avec Monsanto se soldera par une entente hors cour ou devant les tribunaux.

Monsanto a gagné une première décision en janvier 2010 lorsqu'elle reprochait à Pioneer de violer sa licence d'utilisation de la RR en voulant y combiner son trait génétique Optimum GAT qui permet de résister à d'autres herbicides. Pioneer estime que la question des pratiques anticoncurrentielles reste cependant entièrement ouverte. Monsanto a affirmé que l'utilisation de la technologie RR permet de masquer certains problèmes

d'efficacité d'Optimum GAT. Monsanto défend donc son brevet avec succès jusqu'à maintenant.



James Denvir, avocat de Pioneer, dans une présentation à Des Moines, en Iowa, le 24 février 2011.

© Thierry Larivière

## NUTRI-VERT 2003 INC.



ENGRAIS LIQUIDE EN VRAC POUR GRANDES  
CULTURES, FLEURS, PLANTES, JARDINS,  
GAZONS, HAIES DE CÈDRE, ETC.

Démarrateur liquide  
Élément mineur

Engrais biologique (approuvé ECOCERT)  
Pièces et équipements agricoles  
Réservoirs

[www.nutrivert2003.ca](http://www.nutrivert2003.ca)

2415, rue Principale, Dunham (Québec)  
Tél. : 450 263-4126 / 888 310-8378

147340

# Intentions d'ensemencement aux États-Unis

MAGALI HUNOT ET MAXIME LUCIENÉ

Le Département d'agriculture américain (USDA) a publié le 31 mars 2011 son rapport annuel sur les perspectives d'ensemencement aux États-Unis. Il ressort de ce rapport que les producteurs américains ont l'intention d'ensemencer 92,2 millions d'acres en maïs, 76,6 millions en soya et 58 millions en blé. Les superficies consacrées au maïs et au blé sont légèrement supérieures aux attentes du marché, l'espace réservé au soya étant plus faible que prévu. Par rapport à l'année dernière, les superficies de maïs et de blé se révèlent à la hausse alors que celles du soya diminuent légèrement.

La majoration des prix et les faibles stocks de report rendent impérative l'augmentation des superficies pour la plupart des grains. La situation du maïs et du soya demeure serrée, celle du blé reste relativement confortable.

## MAÏS

La hausse des superficies ensemencées en maïs traduit nettement la réponse des producteurs américains aux signaux provenant du marché. Le contexte courant de la demande suggère un plus grand besoin de maïs à travers le monde. En effet, malgré les récentes hausses des prix, on constate que la consommation de maïs se poursuit à un rythme élevé. L'accélération de la production d'éthanol et la forte demande à l'exportation continuent de vider les silos aux États-Unis. La baisse des stocks témoigne bien de l'engouement pour le maïs. Au 1<sup>er</sup> mars dernier, ils ont été estimés à 6,5 milliards de boisseaux, soit 1,2 milliard de moins qu'à la même période, l'année dernière. Au moment d'entamer la nouvelle récolte, ils risquent de représenter à peine trois semaines d'utilisation.

En se basant sur les superficies estimées, on prévoit que les rendements moyens de maïs

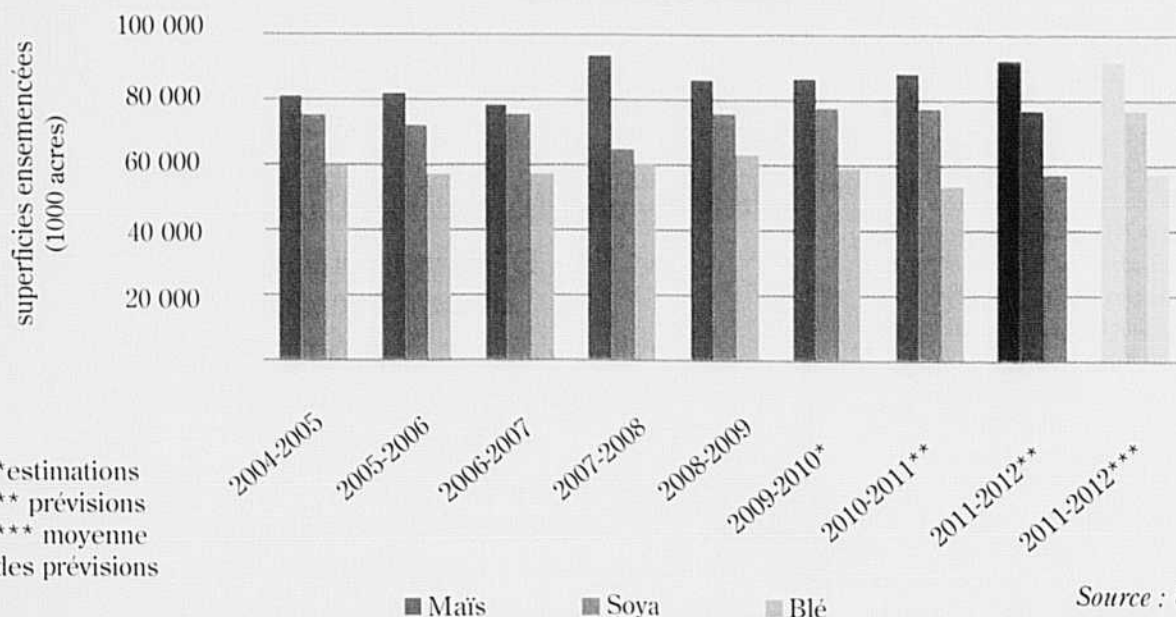
devraient atteindre 159,7 boisseaux à l'acre pour espérer des stocks de report l'année prochaine, au même niveau que cette année. Un tel rendement s'avère tout à fait possible et s'aligne en règle avec la tendance de la croissance des rendements sur les 15 dernières années. En 2009, les producteurs américains ont atteint un rendement moyen record de 164,7 boisseaux par acre.

## SOYA

Le soya s'est révélé cette année le grand perdant de la bataille pour les superficies aux États-Unis. Il semble que les marges de profit prévues donnent l'avantage au maïs. Cependant, la Chine constitue l'un des principaux joueurs pouvant inverser la tendance.

L'évolution du marché du soya se trouve fortement influencée par le comportement de la Chine. Aussi longtemps que ce pays importera de grandes

## Évolution des superficies ensemencées aux États-Unis



quantités de soya, les producteurs américains seront incités à en produire davantage. Cependant, on a constaté récemment une décélération du rythme de croissance des achats de soya par les Chinois. Ces derniers se tournent aussi de plus en plus vers le soya brésilien, qui coûte relativement moins cher. Les Brésiliens bénéficieraient probablement d'une récolte record cette année, et les Chinois vont essayer de profiter au maximum de ce marché.

**BLÉ**

Les superficiesensemencées de blé sont prévues à 58 millions d'acres, en hausse de 8 % par rapport à l'année dernière. Le ratio stock/utilisation de blé peut être qualifié de confortable. Toutefois, cela pourrait changer, car le blé américain est en demande dans un contexte d'années difficiles où plusieurs aléas climatiques – dans l'Ouest canadien, la Russie et l'Australie – ont diminué la disponibilité de grains de qualité.

**QUE RETENIR?**

Malgré les intentions d'ensemencement, rien n'est joué. Dame Nature décidera en grande partie du sort des rendements et de la production finale. Il demeure donc impératif de se tenir constamment informé de l'évolution des marchés. L'USDA publiera le 30 juin prochain le rapport sur les ensemencements réalisés. À ce moment, nous verrons plus clairement ce à quoi ressemblera la prochaine récolte chez nos voisins du Sud.



© Martin Ménard

**Le journal N° 1 en AGRICULTURE**

**La Terre**  
de chez nous

**ABONNEZ-VOUS**

et recevez **GRATUITEMENT** nos publications



100-555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9  
Tél. : 450 679-8483 poste 7274 ou 7413  
1 800 528-3773

Retirer mon nom de la liste d'envois publicitaires

**Tarifs d'abonnement 2011-2012**

Québec	TPS	TVQ	TOTAL	
<input type="checkbox"/> 1 an	54,81 \$	2,74 \$	4,89 \$	62,44 \$
<input type="checkbox"/> 2 ans	88,31 \$	4,42 \$	7,88 \$	100,61 \$
<input type="checkbox"/> 3 ans	107,59 \$	5,38 \$	9,60 \$	122,57 \$

Prix en vigueur jusqu'au 31 juillet 2012

Veuillez compléter en lettres moulées et nous retourner ce coupon

Cartes de crédit (Visa/Master Card)

Chèque

N° : \_\_\_\_\_

Exp. : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_

FERME : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

COURRIEL : \_\_\_\_\_

PERMIS N° 112835 TPS : 121 851 323 TVQ : 1006 112 605

# 2040: du maïs en Gaspésie?

MARTIN MÉNARD ET SALAH ZOGLAMI

Les agriculteurs, habitués à consulter l'indice d'unités thermiques (UTM) et à évaluer la quantité des précipitations, reconnaissent que le concept du réchauffement climatique n'est pas une blague... Selon les données présentées par Patrice Mullier, dans le cadre du Colloque sur l'agroclimatologie tenu à Drummondville au printemps 2011, l'ensemble des régions du Québec a connu une augmentation du nombre d'UTM. Par exemple, entre 1945 et 2004, une station météorologique située à Saint-Hyacinthe a enregistré pendant ces 59 années une évolution des UTM allant de 2863 à 3190, un gain non négligeable de 327 unités, soit de 11 %. Durant cette même période, à La Pocatière, le nombre d'UTM a progressé de 2366 à 2559, une majoration de 193 UTM. Mais la tendance du réchauffement s'est davantage accentuée ces dernières années, si bien que durant la courte période couvrant 2002 à 2006, le cumul des UTM a augmenté de 5 % en Montérégie et de 10 % en Abitibi-Témiscamingue. On prévoit même que l'on cultivera du maïs en Gaspésie dans 30 ans!



*Le réchauffement climatique entraînerait une hausse des catastrophes naturelles. Pour les producteurs, cela signifierait des pertes de récoltes accrues.*

## LES RÉPERCUSSIONS

Aucun doute : le climat change. Et parce que les grandes cultures en dépendent, des réper-

cussions positives et négatives se feront sentir. Au chapitre des points positifs, les experts prédisent de meilleurs rendements, notamment dans le soya et le maïs (voir tableau 1). Cette amélioration serait due à l'allongement des saisons de croissance, à une augmentation du cumul de chaleur, à une plus grande quantité de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, à une utilisation de cultivars plus tardifs, etc.

De moins bonnes nouvelles concernent toutefois les céréales à paille, que le réchauffement atmosphérique défavoriserait. Dans l'ensemble des grandes cultures, la hausse des températures de même que l'adoucissement des hivers pourraient accentuer la présence de ravageurs. À cet égard, les recherches rapportent que des maladies et des insectes déjà présents dans les cultures de certains États américains pourraient graduellement migrer vers le Québec.

## DES RAVAGEURS

Le consortium québécois sur la climatologie régionale, Ouranos, a récemment été formé afin d'évaluer l'impact des changements climatiques

TABLEAU 1

ÉVOLUTION DES RENDEMENTS DU MAÏS ET DU SOYA PAR RÉGION

Régions	1961-1990	2010-2039	2040-2069
<b>Sud du Québec</b>			
Maïs (t/ha)	8,4	10,8	12,9
Soya (t/ha)	3,1	3,7	4,3
<b>Centre du Québec</b>			
Maïs (t/ha)	6,3	8,6	10,7
Soya (t/ha)	2,6	3,2	3,7
<b>Bas-Saint-Laurent/Gaspésie</b>			
Maïs (t/ha)	0	0	8
Soya (t/ha)	0	0	3
<b>Continental Nord</b>			
Maïs (t/ha)	0	0	6,4
Soya (t/ha)	0	0	2,6
<b>Outaouais</b>			
Maïs (t/ha)	8	10,4	12,6
Soya (t/ha)	3,1	3,6	4,2

Source : G. Bélanger et A. Bootsma, 200, citée au colloque, par Line Bourdages et Annie Blondlot



et d'aider les citoyens à y faire face. Un volet est spécialement dédié à l'agriculture. L'un de ses objectifs consiste à envisager des mesures d'adaptation en phytoprotection. Au Colloque en agroclimatologie, les biologistes-entomologistes Annie-Ève Gagnon et Michèle Roy ont mentionné des données intéressantes. Le scénario agroclimatique élaboré par Ouranos prédit, pour l'horizon 2041-2070, que le climat du sud de la Montérégie sera semblable à celui qui existe présentement dans les États américains de l'Ohio, de l'Indiana et de la Pennsylvanie. Par exemple, dans ces régions, l'un des ravageurs émérites du maïs, la pyrale, peut produire jusqu'à trois générations par année. Pour lutter contre cet indésirable, les méthodes reposent actuellement sur l'utilisation d'insecticides, avec traitements aux quatre à six jours, ainsi que sur le choix de cultivars BT. Les résultats présentés par les biologistes-entomologistes signalaient non seulement que la pyrale pourrait se reproduire plus souvent dans une même saison, mais que cet insecte serait susceptible d'arriver plus hâtivement au printemps et que son aire de répartition pourrait s'étendre vers le nord du Québec, dont il est actuellement absent.

Comme autre prévision, la fusariose de l'épi, dont le temps chaud et humide favorise le développement, risque d'être plus abondante et sévère. L'herbe à poux, dont la croissance dépend de la température et de la photopériode, connaîtrait quant à elle une augmentation de la production de pollen, exerçant une pression négative sur les cultures.

**PRÉCIPITATIONS**

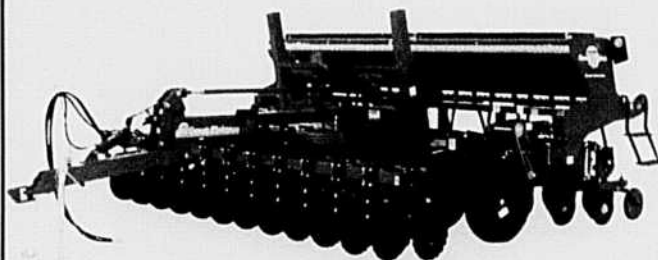
Les modèles prédisant le climat fournissent moins de précisions concernant les précipitations mais, globalement, ils prévoient une diminution du nombre d'averses et une augmentation des précipitations violentes, sous-entendant que les fermes qui contrôleront mal l'érosion de leur terre risquent de subir une augmentation du lessivage des éléments minéraux et des fertilisants. Dans cette même

**SEMOIR NO TILL ET MINIMUM TILL**

*Une garantie de la régularité et la précision du semis*

**Great Plains**

- Disponible de 6' à 40'.
- Choix multiple de l'espacement des rangs, incluant les rangs jumelés.
- Ouvreur doubles disques avec bras de support parallèle.
- Distributeur de semence de grande précision exclusif.
- Roulement à billes extrarobuste (HD) sur les disques ouvreurs et les roues presseuses.
- Construit pour les travaux lourds.



**GAMME COMPLÈTE DE PLANTEURS ADAPTÉS AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DES AGRICULTEURS**

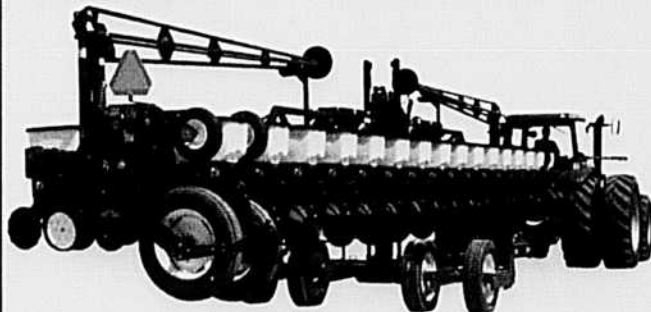
**KINZE** *Innovation, adaptation et performance : 3 éléments qui caractérisent les planteurs Kinze*



*Innovation*

**KINZE 3600**  
PLANTEURS

- Des planteurs efficaces, précis.
- Dessinés et construits pour rencontrer les plus grandes exigences de l'industrie.
- La valeur réelle de Kinze se mesure par ses performances aux champs.



148364



**LES MEILLEURES MARQUES.**

POUR PLUS D'INFORMATIONS: 819.379.8551  
FAX: 819.379-8912 • www.machinerie.com



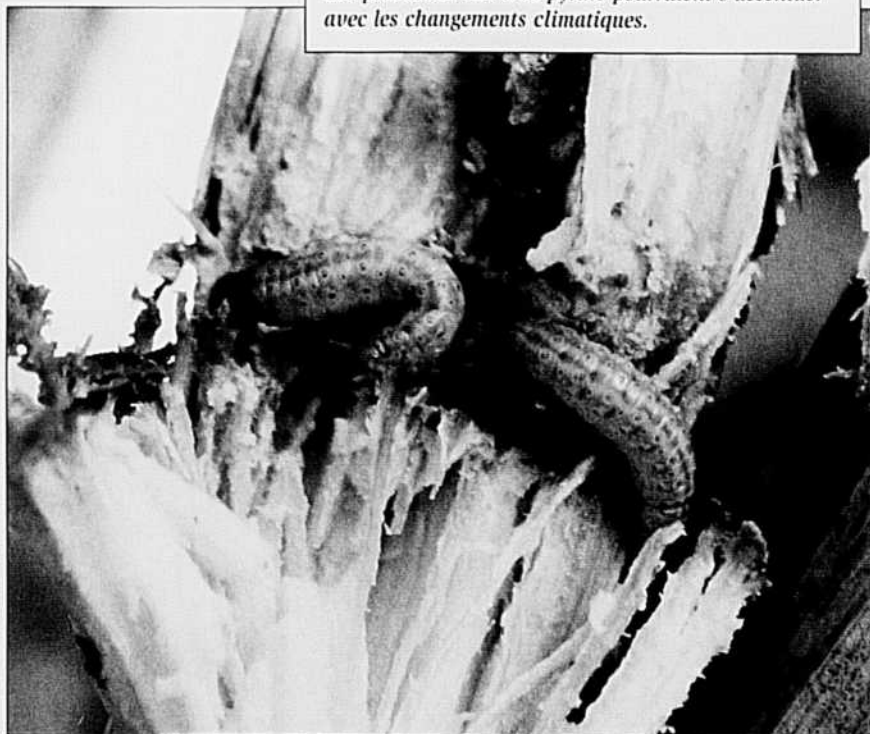
lignée, les études prévisionnelles annoncent une augmentation des catastrophes naturelles.

**PRÉVENTION ET ADAPTATION**

Plusieurs recherches sont effectuées au Québec afin d'évaluer avec précision la progression des changements climatiques. Ainsi, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) collecte des données à partir de 351 stations réparties sur l'ensemble du territoire québécois, dont certaines sont en activité depuis 1870. Toutefois, l'interaction des facteurs météo et leur évolution demeurent difficiles à prédire, du moins avec certitude. Or, la gravité des problèmes liés aux changements climatiques dépendra de la vitesse à laquelle le climat changera et de la capacité de s'adapter du secteur agricole.

Un nouveau site météo intéressant pour les agriculteurs : [www.agrometeo.org](http://www.agrometeo.org).

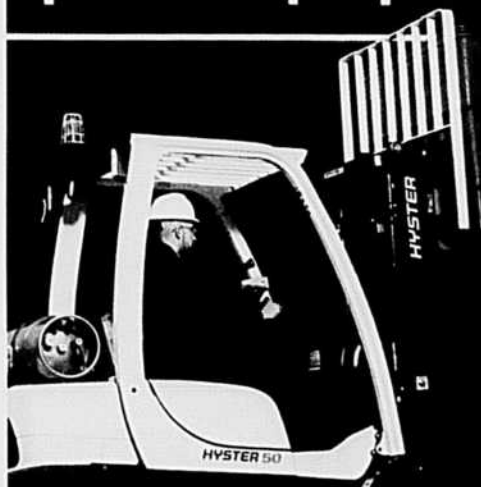
*Les problèmes liés à la pyrale pourraient s'accroître avec les changements climatiques.*



© Béatriz Sala

**Offrez-vous un HYSTER 5000 lb pneumatique pour**

**446,00\$**  
par mois\*



DISTRIBUTEUR  
DES PRODUITS



DEPUIS PLUS  
DE 40 ANS

- \* Sujet à l'approbation de Service Financier Wajax
- \* Frais de dossier en sus
- \* 1500 heures par année
- \* Condition normale d'utilisation
- \* Garantie 4 ans/6000 heures GMP
- \* Taux sujet à changement sans préavis
- \* F.A.B. à l'une de nos succursales
- \* Taxes en sus

Modèle : H50CT | Année : 2011 | Moteur : Propane  
Élévation du mât : 187" | Capacité : 5000 lb

Contactez une de nos succursales la plus près de chez vous

Lachine : 800 361-9298 / Granby : 800 361-9891  
Québec : 800 463-2865 / Saint-Félicien : 800 463-4916

**wajax.ca**

Industrie Wajax se réserve le droit de mettre fin à cette promotion en tout temps.

146469

**DERNIÈRE CHANCE**  
Profitez des prix 2010!  
jusqu'à fin mai

**QUASAR**  
chopper

Une qualité de broyage incomparable  
**La pointe de la perfection**

• Plus de production dans n'importe quelle condition de travail  
• Minimum de perte d'épis et de grains

**capello**

**NOUVEAU**  
BOÎTE À SEMIS

**DELIMBE**

• Engrais vert  
• Semis de prairie  
• Différentes cannelures pour toutes les grosseurs de semences  
• Maximum de précision

**ADM**  
AGRI-DISTRIBUTION

**AGRI-DISTRIBUTION J.M inc.**  
23, De La Station, Sainte-Martine J0S 1V0  
Tél. : 450 427-2999 • Fax : 450 427-7224 • Cell. : 514 952-1226

**BORELLO** **Hatzenbichler** **DELIMBE** **FISSORE** **MASSANO**

[www.adjm.ca](http://www.adjm.ca)

Faites de notre soya  
votre **champion**

**Belcan**  
SEMENCES • SEEDS

**OAC CHAMPION**

**Optimize**

**SeCan**

**Contrat IP disponible**

Disponible en vrac ou sac, traité ou/et préinoculé avec **Optimize™**

Agrocentre Belcan Inc, 180 montée Sainte-Marie, Sainte-Marthe QC • Tél. : 450 459-4288 • Fax : 450 459-4216

# Innovation, rendement, confort économie, facilité d'utilisation

Voici le Fendt 828  
de 280 HP élu  
tracteur  
de l'année 2011

**VARIO  
TMS**



FENDT **ET** EFFICIENT  
TECHNOLOGY

Fendt,  
ils arrêtent  
jamais... Des  
vrais machines!



## Bossé & Frère inc.

**418 248-0955**

275, avenue Bossé (Qc) G5V 2P4  
**MONTMAGNY**

[www.bosse-frere.com](http://www.bosse-frere.com)

**FENDT**

Pour les  
**leaders**